



Catalogue des prestations annexes du Distributeur SICAE-OISE

Version 2.8.13

Applicable au 1^{er} janvier 2024

SICAE-OISE

Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité

32, rue des Domeliers – BP 70525

60205 Compiègne CEDEX

Tél : 03.44.92.71.00 – Fax : 03.44.92.71.91

La Banque Postale

IBAN FR86 2004 1000 0100 0905 9C02 071 BIC PSSTFRPPAR

– SIRET 925 620 262 00020 – CODE APE 3513 Z

SUIVI DES MODIFICATIONS

Date	Version	Modifications apportées
01/09/2011	2.7	<ul style="list-style-type: none"> Modification des prix (augmentation de 1,9 % au 1^{er} septembre 2011)
28/09/2011	2.7.1	<ul style="list-style-type: none"> Remise en forme du document (Correction du sommaire)
28/09/2012	2.7.3	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 2,5 % au 1^{er} septembre 2012
02/09/2013	2.7.4	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 1,6 % au 1^{er} septembre 2013
01/01/2014	2.7.5	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte du changement de taux de TVA au 1^{er} janvier 2014
01/08/2014	2.8.0	<p>Prise en compte de la délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 22 mai 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des prix de 0,7 % Création de la prestation « correction d'index de MES, Résiliation ou changement de FR », Modification du descriptif de certaines prestations, Gratuité de la diminution de PS, Gratuité du changement d'option tarifaire pour les tarifs en extinction, Gratuité de transmission de l'historique de mesures dans certaines conditions.
26/11/2014	2.8.1	<ul style="list-style-type: none"> Suppression des versions EXPRESS dans le catalogue, remplacées par une Mise en Service EXPRESS
05/12/2014	2.8.2	<ul style="list-style-type: none"> Modification des délais pour les changements de Fournisseurs (Date de changement au 1^{er} du mois M+1, pour toute demande formulée un jour du mois M)
22/06/2015	2.8.3	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des prix de 0,4 % au 01/08/2015 (Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 13 mai 2015) Modifications des délais de réalisation des prestations de « changement de fournisseur » pour les points de connexion en HTB, HTA et BT > 36 kVA, de « modification de la formule tarifaire d'acheminement (en HTB, HTA et BT>36kVA) » et de « modification des puissances souscrites (en HTB, HTA et BT>36kVA) »
18/07/2016	2.8.4	<ul style="list-style-type: none"> En application du point B.6 des règles tarifaires relatives aux prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux d'électricité annexée à la délibération du 3 mars 2016 modifiée par la délibération du 16 juin 2016, les tarifs des prestations annexes évoluent au 1^{er} août 2016 de 0 %. En application du point B.3.2 de la délibération du 3 mars 2016, le tarif de la prestation de mise en service sur raccordement existant pour les points de connexion en soutirage BT≤36 kVA est de 21 ,86 €HT à compter du 1^{er} août 2016
01/08/2017	2.8.5	<ul style="list-style-type: none"> En application du point 3.6 de la délibération du 16 novembre 2016, les tarifs des prestations annexes évoluent au 1^{er} août 2017 de 0,2 %. En application du point 3.3.2 de la délibération du 16 novembre 2016, le tarif de la prestation de mise en service sur raccordement existant pour les points de connexion en soutirage BT≤36 kVA est de 20,07 € HT à compter du 1^{er} août 2017
01/08/2018	2.8.6	<ul style="list-style-type: none"> Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 3 mai 2018 portant décision sur l'évolution annuelle des tarifs des prestations réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité En application du point 3.6 de la délibération du 16 novembre 2016, modifié par la délibération du 20 avril 2018, les tarifs des prestations annexes évoluent au 1^{er} août 2018 de 1 %. En application du point 3.3.2 de la délibération du 16 novembre 2016, le tarif de la prestation de mise en service sur raccordement existant pour les points de connexion en soutirage BT≤36 kVA est de 17,69 € HT à compter du 1^{er} août 2018
01/08/2019	2.8.7	<ul style="list-style-type: none"> Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 25 juin 2019 portant décision sur l'évolution annuelle des tarifs des prestations annexes. Les tarifs des prestations évoluent de 1.6 % à l'exception de la prestation de mise en service sur raccordement existant dont le tarif est fixé à 15.38 € au 1^{er} août 2019.
01/08/2020	2.8.8	<ul style="list-style-type: none"> Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 7 mai 2020 portant décision sur l'évolution annuelle des tarifs des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité Les tarifs des prestations évoluent de 0.9 % à l'exception de la prestation de mise en service sur raccordement existant dont le tarif est fixé à 13.99 € au 1^{er} août 2020
01/08/2021	2.8.9	<ul style="list-style-type: none"> Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 1^{er} juillet 2021 portant décision sur l'évolution annuelle des tarifs des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité Les tarifs des prestations évoluent de 0.2 % à l'exception de la prestation de mise en service sur raccordement existant dont le tarif est fixé à 11,82 € HT au 1^{er} août 2021. La prestation de mise en service pour les raccordements existants et nouveaux n'est plus facturée pour les installations de production en cas d'injection de surplus de production pour les BT≤ 36 kVA.
01/08/2022	2.8.10	<ul style="list-style-type: none"> Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 12 mai 2022 portant décision sur l'évolution annuelle des tarifs des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité Les tarifs des prestations évoluent de 1,6 % à l'exception de la prestation de mise en service sur raccordement existant dont le tarif est fixé à 11,62 € HT au 1^{er} août 2022.

01/08/2023	2.8.11	<p>Délibération n°2022-35 de la Commission de régulation de l'énergie du 15 décembre 2022 portant décision modifiant la délibération n°2021-211 du 1^{er} juillet 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> La présente délibération modifie la partie 1.15 intitulée « Intervention pour impayé ou manquement contractuel » BT ≤36 kVA afin de modifier les tarifs de la prestation. La présente délibération entre en vigueur au 1er avril 2023. <p>Délibération N° 2023-166 de la Commission de régulation de l'énergie du 21 juin 2023 portant décision sur l'évolution annuelle des tarifs des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité. La présente délibération de la CRE a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> faire évoluer le tarif de plusieurs prestations à destination des clients résidentiels : « Mise en service sur raccordement existant » ; « Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau » ; « Relevé spécial » et « Activation de la TIC du compteur », afin de prendre en compte la baisse des coûts induite par le déploiement des compteurs évolués ; faire évoluer le tarif de plusieurs prestations à destination des petits producteurs : « Mise en service sur raccordement existant » ; « Résiliation » ; « Changement de responsable d'équilibre ou d'acheteur » ; « Intervention pour impayé » et « Rétablissement », afin de prendre en compte la baisse des coûts induite par le déploiement des compteurs évolués ; supprimer plusieurs prestations à destination des clients résidentiels : « Remplacement du compteur par un compteur électronique avec activation TIC » et « Mise en place d'un système de téléreport des index », devenues obsolètes du fait du déploiement des compteurs évolués ; faire évoluer le tarif des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité par l'application de formules d'indexation. L'évolution est de 5,3%. Les dates d'entrée en vigueur de évolutions fixées par la présente délibération sont le 1^{er} août 2023 pour les évolutions à destination des consommateurs et des producteurs, à l'exception des évolutions concernant les prestations « Mise en service sur raccordement existant », « Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau » et « Relevé spécial », qui entreront en vigueur respectivement le 1er novembre 2023 (pour les deux premières prestations précitées) et le 1er janvier 2024 (pour la prestation « Relevé spécial »). Elle abroge la délibération de la CRE n°2021-211 du 1^{er} juillet 2021.
------------	--------	---

SOMMAIRE

Préambule.....	7
Structure des documents.....	7
Fiche descriptive	8
Demande d'une prestation	10
Annulation ou report d'une prestation.....	10
Cas du refus de la prestation par l'Utilisateur	10
Canaux d'échange	11
Heures de réalisation d'une prestation	11
Etude de déplacement d'ouvrages	13
Etude de perturbations.....	15
Etude détaillée de raccordement	18
Abandon de propriété du dispositif de comptage.....	20
Activation de la sortie télé-information.....	22
Bilan personnalisé de Continuité	24
Bilan personnalisé de Qualité	26
Bilan standard de continuité.....	28
Dédit.....	30
Déplacement vain	32
Duplicata de document.....	34
Intervention de courte durée	36
Isolation d'un réseau nu Basse Tension aérien.....	38
Mise en place d'un dispositif d'échange d'informations d'exploitation (DEIE)	40
Mise en place d'un test sur mesure d'interopérabilité des systèmes d'information	42
Mise en place d'une télécommande des interrupteurs d'arrivées.....	44
Modification de comptage à lecture directe	46
Modification de comptage sur réducteur de mesures	48
Modification des codes d'accès au compteur.....	50
Prestation de relève à pied	52
Production de réactif par batteries de condensateurs au poste HBT-HTA	54
Protection de chantier, ou mise hors tension d'ouvrages pour travaux	56
Relevé de courbes de mesure par GSM.....	58
Relève spéciale.....	60
Synchronisation du dispositif de comptage.....	62
Coupure pour impayé ou manquement contractuel d'un site BT sup. à 36 kVA ou HTA.....	64

Coupure pour impayé ou manquement contractuel d'un site en injection BT inf. à 36 kVA	66
Coupure pour impayé ou manquement contractuel d'un site en soutirage BT inf. à 36 kVA.....	68
Enquête sur les flux de soutirage d'un PDL.....	70
Forfait agent assermenté.....	72
Réduction de puissance en soutirage par réglage du disjoncteur ou téléopération.....	74
Rétablissement suite à une coupure pour impayé PDL BT inf. ou égal à 36 kVA	76
Rétablissement suite à une coupure pour impayé PDL BT sup. à 36 kVA ou HTA.....	78
Retour à la puissance normale.....	80
Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDL BT sup. à 36 kVA	82
Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDL HTA.....	84
Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDS BT inf. à 36 kVA.....	86
Mise en service ou rétablissement, sur raccordement existant, dans la journée d'un PDS BT inf. à 36 kVA	88
Mise en service sur raccordement existant d'un PDS BT sup. à 36 kVA	90
Mise en service sur raccordement existant d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA.....	92
Mise en service sur raccordement existant d'un PDS HTA	94
Mise en service sur raccordement existant, réalisée lors de la résiliation	96
Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL BT inf. ou égal à 36 kVA.....	98
Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL BT sup. à 36 kVA.....	100
Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL HTA.....	102
Résiliation sans suppression du raccordement	104
Augmentation de puissance souscrite et modification de la formule tarifaire site BT inf. ou égal à 36 kVA	106
Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA.....	108
Augmentation de puissance souscrite pour un site BT sup. à 36 kVA.....	110
Augmentation de puissance souscrite pour un site HTA	112
Changement de Fournisseur pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA.....	114
Changement de Fournisseur pour un site BT sup. à 36 kVA, ou HTA	116
Changement de Responsable d'Equilibre	118
Diminution de puissance souscrite et modification de la formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA.....	120
Diminution de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA.....	122
Diminution de puissance souscrite pour un site BT sup. à 36 kVA	124
Diminution de puissance souscrite pour un site HTA	126
Modification de la formule tarifaire d'acheminement pour un site HTA	128
Modification de la formule tarifaire d'un PDL BT sup. à 36 kVA.....	130
Modification de la formule tarifaire site BT inf. ou égal à 36 kVA.....	132
Modification de puissance de raccordement en injection pour les producteurs BT inférieurs à 36 kVA	134

Intervention sur installation intérieure.....	136
Vérification des protections HTA	138
Intervention EXPRESS.....	140
Remplacement du disjoncteur.....	142
Suppression du raccordement.....	144
Remplacement du compteur	146
Intervention pour permettre la vérification des protections HTA.....	148
Séparation de réseaux	150
Correction d'index.....	152
Mise à disposition hebdomadaire de courbes de mesure au pas 30 minutes	154
Paramétrage d'une synchrone de courbes de mesure	156
Prestation annuelle de décompte.....	158
Transmission de courbes de mesure au pas 10 minutes	160
Transmission de l'historique des courbes de mesure.....	162
Transmission de l'historique des index.....	164
Contrôle de cohérence d'un dispositif de comptage BT inf. ou égal à 36 kVA par un compteur en doublon	166
Vérification de la chaîne de mesures d'un PDL HTA.....	168
Vérification métrologique du compteur	170
Vérification visuelle du compteur BT inf. ou égal à 36 kVA.....	172

PREAMBULE

Dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité en France le 1^{er} Juillet 2004 et conformément à la communication de la Commission de Régulation de l'Energie du 24 Décembre 2003, ce catalogue décrit les prestations que le Distributeur SICAE-OISE propose aux Utilisateurs du Réseau Public de Distribution et aux Fournisseurs.

Les prestations s'entendent par Point de Livraison (PDL), identifié par son Identifiant Unique.

La présente version est conforme à la Délibération du 16 novembre 2016 portant décision sur la tarification des prestations réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et la Délibération du 20 avril 2017 portant décision sur l'évolution automatique des tarifs des prestations réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité.

STRUCTURE DES DOCUMENTS

Le document expose les différentes prestations proposées par SICAE-OISE, sous forme de fiches descriptives. Les prestations peuvent s'adresser aux Points de Livraison (PDL) ayant les caractéristiques suivantes :

- Points de Livraison BT \leq 36 kVA en Injection,
- Points de Livraison BT \leq 36 kVA en Soutirage,
- Points de Livraison BT $>$ 36 kVA en Injection,
- Points de Livraison BT $>$ 36 kVA en Soutirage
- Points de Livraison HTA en Injection,
- Points de Livraison HTA en Soutirage.

Les différentes prestations sont identifiées par un unique code.

FICHE DESCRIPTIVE

Référence de la fiche

Référence unique permettant d'identifier sans ambiguïté la prestation.

Désignation de la prestation

La désignation de la prestation permet d'identifier celle-ci. Elle ne constitue pas une description de la prestation.

Description de la prestation

Description détaillée de la prestation.

Segment

Indique à quel segment s'adresse la prestation

Site en Injection ou en soutirage

Indique si la prestation s'adresse aux sites en Injection, en Soutirage, ou aux deux catégories.

Prestations élémentaires incluses

Les composantes techniques de la prestation sont décrites dans cette section, qui peut préciser des conditions particulières de réalisation (en fonction, par exemple, des équipements installés sur le site).

Cas où la demande ne peut pas aboutir

Cette section décrit certaines clauses restrictives, qui entraînent la non recevabilité de la demande de prestation. La liste des clauses présentée dans le catalogue n'est pas exhaustive. Les clauses restrictives ont pour origine les documents suivants :

- Les dispositions réglementaires en vigueur au moment de la demande de prestation,
- Les dispositifs contractuels qui existent entre le GRD et le demandeur de la prestation,
- Le Référentiel Technique du GRD, disponible sur son site Internet <http://www.sicae-oise.fr>

Si une cause restrictive est remplie, la demande n'est pas recevable. Le motif de non recevabilité est retourné au demandeur avec l'accusé réception de sa demande de prestation. Le demandeur devra, s'il le souhaite, lever le motif de non recevabilité, puis renouveler sa demande.

Dans certains cas, la non recevabilité de la demande ne conduit pas à son rejet, mais peut engendrer des délais de réalisation différents de ceux indiqués dans la fiche descriptive de la prestation. Le demandeur est alors informé des nouveaux délais de réalisation de la prestation dans l'accusé de réception.

Cas où la prestation ne peut pas être réalisée

Cette section décrit les cas pour lesquels la prestation ne sera pas réalisée par le GRD. Dans certaines conditions, précisées sur chaque fiche descriptive, des frais peuvent être appliqués au demandeur de la prestation lorsque celle-ci n'est pas réalisée :

- S'il est responsable de la « non réalisation » de la prestation, le GRD conviendra avec le demandeur d'une nouvelle date de réalisation,
- Si c'est le Demandeur ou l'Utilisateur qui est responsable de la « non réalisation » de la prestation, des frais de Déplacement Vain sont facturés au demandeur.

Le motif de non réalisation est indiqué par le GRD au demandeur, sur le compte rendu de l'intervention. S'il le souhaite, le demandeur pourra se rapprocher du GRD afin de convenir d'une nouvelle date de réalisation. Dans ce cas, le GRD n'est plus tenu de respecter les délais indiqués dans la fiche descriptive de la prestation.

Prix de la prestation

Cette section indique le prix de la prestation, et de ses éventuelles variantes. Le prix est indiqué Hors Taxes (H.T.) et Toutes Taxes Comprises (T.T.C., TVA calculée au taux en vigueur au jour de la facturation).

Les prestations sont réalisées les jours ouvrés (lundi au vendredi hors jours fériés) et heures ouvrées. Les heures ouvrées au titre de la mise en œuvre des prestations sont définies sur les plages 8h-12h et 13h30-17h.

Conformément à la délibération de la CRE n°2023-166 du 21 juin 2023 portant décision sur les prestations annexes réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité: « *À titre exceptionnel, et dans la limite des disponibilités des équipes techniques des gestionnaires de réseaux publics de distribution, des interventions peuvent être programmées en dehors des jours ou heures ouvrés. Sauf disposition contraire, les prestations annexes peuvent alors donner lieu à des majorations de facturation reflétant les surcoûts de main-d'œuvre engagés.* ».

Le prix de certaines prestations est alors majoré lorsqu'elles sont réalisées, à la demande du client, en dehors des jours ou heures ouvrés. Les montants des majorations sont indiqués dans les fiches descriptives des prestations.

Délai de réalisation

Le délai standard indiqué dans les fiches correspond, sauf indication contraire dans la fiche descriptive, à un délai moyen de réalisation. Le délai commence dès la réception du dossier de demande de prestation complet et conforme.

Pour certaines prestations, il est proposé une version EXPRESS. La prestation sera alors réalisée en respectant les délais de la version express, à condition que le Distributeur dispose des moyens nécessaires. Dans le cas où le Distributeur ne serait pas en mesure de tenir les délais de la version EXPRESS, il réaliserait la prestation dans les délais standards, et la plus-value correspondant à la version EXPRESS ne serait pas facturée.

La plus-value pour une intervention EXPRESS est indiquée dans la fiche descriptive de la prestation « Intervention EXPRESS » du présent catalogue.

DEMANDE D'UNE PRESTATION

Cas d'un Utilisateur en contrat Unique avec un Fournisseur

Généralement, la prestation est demandée directement par le Fournisseur, qui doit avoir un contrat GRD-F en cours de validité avec le GRD SICAE-OISE. Certaines prestations peuvent cependant être formulées directement par l'Utilisateur (ces prestations sont identifiées sur les fiches descriptives). Lorsque l'Utilisateur en Contrat Unique est à l'origine de la demande, le Fournisseur reste redevable du montant de la prestation au GRD, conformément aux modalités du contrat GRD-F en vigueur.

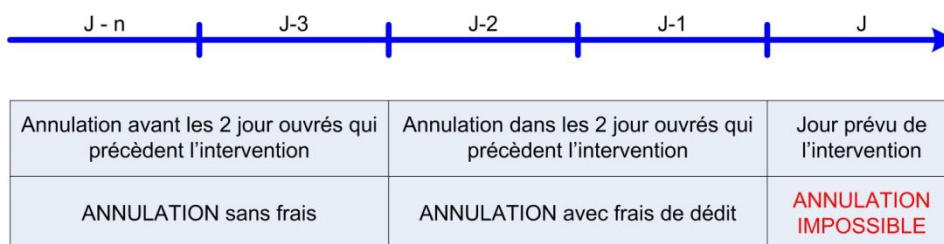
Cas d'un Utilisateur en contrat CARD avec le GRD

Dans ce cas, les prestations sont demandées directement par l'Utilisateur au GRD. L'Utilisateur est redevable du montant de la prestation lorsque celle-ci a été réalisée.

ANNULATION OU REPORT D'UNE PRESTATION

Le demandeur peut demander l'annulation, ou le report d'une prestation, dans les conditions suivantes :

- Si la demande d'annulation intervient le jour prévu de l'intervention, l'annulation n'est plus possible (L'intervention est en cours de réalisation),
- Si la demande d'annulation ou de report parvient au GRD dans les deux jours qui précèdent la date prévue de l'intervention, celui-ci doit s'acquitter auprès du GRD des frais décrits dans la prestation « DEDIT »,
- Dans le cas contraire, l'annulation ou le report de prestation ne fait pas l'objet d'une facturation spécifique de la part du GRD.



Si la demande correspond à une nouvelle planification, les délais de réalisation de la prestation commencent dès réception par le GRD de la demande de report.

CAS DU REFUS DE LA PRESTATION PAR L'UTILISATEUR

L'Utilisateur en Contrat Unique peut, dans certains cas, s'opposer à la réalisation de la prestation demandée par son Fournisseur. Si le GRD ne peut pas réaliser la prestation sans l'accord de l'Utilisateur, la prestation n'est pas réalisée. Seuls les frais de Déplacement Vain sont facturés au demandeur. Le motif de non réalisation est indiqué par le GRD au demandeur, sur le compte rendu de l'intervention. Si le demandeur souhaite une nouvelle fois la réalisation de la prestation, il devra faire une nouvelle demande auprès du GRD.

Ces modalités ne s'appliquent pas pour les prestations de « Coupure pour Impayé », qui font l'objet de conditions explicitées sur les fiches descriptives.

CANAUX D'ÉCHANGE

Fournisseurs en contrat Unique avec un Utilisateur

Les Fournisseurs en contrat Unique avec un Utilisateur doivent formuler directement la demande de prestation sur le Portail Internet du GRD SICAE-OISE. Les codes d'accès au portail sont communiqués au Fournisseur lors de la signature du contrat GRD-F. Le fournisseur doit alors compléter le formulaire électronique disponible sur le portail, qui se substitue au formulaire de demande de prestation disponible sur le site <http://www.sicae-oise.fr>.

Lorsque le portail est indisponible, ou que la demande d'une prestation particulière n'est pas prévue au niveau du portail, la demande peut être formulée au moyen d'un formulaire générique de demande de prestation. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site Internet du GRD SICAE-OISE : <http://www.sicae-oise.fr>. Il doit être retourné par courriel à l'adresse suivante : accres.reseau@sicae-oise.fr

Utilisateurs en contrat CARD avec le GRD

La demande doit être formulée au moyen du formulaire générique. Ce formulaire peut être téléchargé sur le site Internet du GRD SICAE-OISE : <http://www.sicae-oise.fr>. Une fois complété, il est retourné au GRD SICAE-OISE de la manière suivante :

- Soit par voie postale, à l'adresse suivante :

SICAE-OISE

Direction de la Gestion du Réseau

Division Moyens Communs

32 Rue des Domeliers

BP 70525

60205 COMPIEGNE CEDEX

- Soit par Courrier à l'adresse suivante :

accres.reseau@sicae-oise.fr

Utilisateurs en contrat Unique avec un Fournisseur

Certaines prestations, clairement identifiées sur la fiche descriptive, peuvent être demandées directement par un Utilisateur en Contrat Unique avec un Fournisseur. Les canaux d'échange sont les mêmes que dans le cas d'un Utilisateur en contrat CARD avec le GRD.

HEURES DE REALISATION D'UNE PRESTATION

Sauf indication contraire dans le présent catalogue, les prestations sont réalisées en heures ouvrées. Certaines prestations, clairement identifiées dans le présent catalogue, peuvent être réalisées en dehors des heures ouvrées. Lorsque le client est à l'initiative de la demande, le prix de la prestation est alors majoré.

FICHES DESCRIPTIVES DES PRESTATIONS

2131	ETUDE DE DEPLACEMENT D'OUVRAGES											
<p>Cette prestation consiste à l'étude de déplacement d'un ouvrage autre que les ouvrages de raccordement ou le dispositif de comptage.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 40px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA	X	HTA	X	Injection	X	Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA	X											
HTA	X											
Injection	X											
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Etude de faisabilité de la demande • Préparation d'une proposition technique et financière pour le déplacement de l'ouvrage 												

CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR

- Le formulaire est erroné ou incomplet

2131**Etude de déplacement d'ouvrages****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation annulée sans facturation

- Déplacement de l'ouvrage jugé techniquement irréalisable par le Distributeur
- Déplacement de l'ouvrage qui présenterait des coûts aberrants

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
213101	Le prix de l'étude et du déplacement d'ouvrage est précisé dans la Proposition Technique et Financière	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Le délai dépend de la demande. Il sera précisé au demandeur au cas par cas.

2231	ETUDE DE PERTURBATIONS	
La prestation consiste en la modélisation du réseau et la vérification de la solution technique de limitation des perturbations proposée par l'Utilisateur susceptible de provoquer des perturbations du réseau. Le cas échéant, l'étude peut déboucher sur la proposition d'une nouvelle solution de raccordement.	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>
	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>
	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>
	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>
	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>

PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES

- Réalisation d'une étude de perturbations, selon les modalités du référentiel technique du Distributeur.

CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR

- Le formulaire est erroné ou incomplet
- La demande n'est pas conforme au référentiel technique du Distributeur
- Les éléments fournis ne permettent pas de mener à bien l'étude

2231**Etude de perturbations**

CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE

- Sans objet

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
223101	L'étude est facturée sur la base d'une proposition technique et financière.	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION**Délai standard**

- L'étude est fournie dans un délai de 3 mois, après réception de toutes les pièces nécessaires.

2331

ETUDE DETAILLEE DE RACCORDEMENT

La prestation consiste en la réalisation par le Distributeur d'une étude détaillée de raccordement au réseau public de distribution. Cette étude détaillée ne constitue pas à elle seule une proposition technique et financière de raccordement. Elle peut être demandée par l'Utilisateur, selon les modalités du référentiel technique du Distributeur.

BT \leq 36 kVA

BT > 36 kVA

HTA

Injection

Soutirage

PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES

- Réalisation d'une étude détaillée de raccordement, conformément à la Documentation Technique de Référence du Distributeur.

CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR

- Le formulaire est erroné ou incomplet

2331**Etude détaillée de raccordement****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**

- Sans objet

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
233101	Le prix de l'étude Etude détaillée de raccordement est précisé dans le barème de raccordement, disponible sur le site Internet du Distributeur.	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION**Délai standard**

- 3 mois

0120	ABANDON DE PROPRIETE DU DISPOSITIF DE COMPTAGE	
<p>La prestation consiste, lorsque le dispositif de comptage est propriété de l'Utilisateur, à son transfert de propriété au profit de Distributeur. Le Distributeur se charge de la remise en conformité du Dispositif de Comptage. Le dispositif de comptage propriété du Distributeur est mis en location selon les conditions de Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics de Distribution d'Electricité.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Le Dispositif de Comptage n'est pas défaillant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transfert de propriété gratuit du Dispositif de Comptage au profit du Distributeur • Mise à jour du Système d'Informations du Distributeur <p><u>Le Dispositif de Comptage est défaillant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Remplacement du Dispositif de Comptage • Programmation du compteur • Vérification visuelle du bon fonctionnement du Dispositif de Comptage • Relève du compteur 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La demande doit être formulée par le propriétaire du dispositif de comptage, ou un tiers dûment mandaté 		

0120

Abandon de propriété du dispositif de comptage

CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
012001	L'intervention technique n'est pas facturée.	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Délai à convenir avec l'Utilisateur

0231	ACTIVATION DE LA SORTIE TELE-INFORMATION											
<p>La prestation consiste, pour les compteurs équipés d'une sortie télé-information, de son activation, et de la relève du compteur. Les modalités de raccordement de la Télé-information sont précisées dans le Référentiel comptage du Distributeur, disponible sur son site Internet (www.sicae-oise.fr).</p>		<table> <tr> <td>BT ≤ 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Activation de la sortie télé-information • Relève du compteur 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le compteur ne dispose pas de sortie télé-information. • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

0231**Activation de la sortie télé-information****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
023101	Activation sortie télé-information BT inf. ou égal à 36 kVA -téléopération compteur évolué	0,00 €	0,00 €
023102	Activation sortie télé-information BT sup. à 36 kVA ou HTA	110,39 €	132,47 €
023103	Activation sortie télé-information BT inf. ou égal à 36 kVA sur site	28,52 €	34,22 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

0528	BILAN PERSONNALISE DE CONTINUITE	
<p>La prestation consiste en l'envoi d'un bilan annuel de continuité établi en fonction d'objectifs personnalisés et comprenant pour la période concernée, selon les engagements souscrits, le nombre de coupures brèves et longues ou le nombre global de coupures, leurs motifs, leur durée.</p> <p>Les bilans sont calés sur une année civile.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Décompte annuel des coupures brèves et longues affectant le PDS • Rédaction et envoi d'un bilan annuel 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

0528**Bilan personnalisé de Continuité****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée sans facturation

- Les informations ne sont pas disponibles dans le Système d'Informations du Distributeur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
052801	Prix de la prestation (par an)	335,24 €	402,29 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONActivation de la prestation

- 1 mois

Envoi du bilan annuel

- Le bilan est envoyé 1 mois après la fin de l'année.

0628	BILAN PERSONNALISE DE QUALITE	
<p>La prestation consiste en l'envoi d'un bilan annuel de qualité établi en fonction d'objectifs personnalisés et comprenant pour la période concernée, selon les engagements souscrits, le nombre des creux de tension, leur durée, leur profondeur.</p> <p>Les bilans sont calés sur une année civile.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Installation d'équipements de mesure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Installation des équipements de mesure de la qualité au niveau du Point de Connexion • Raccordement des équipements sur une ligne de télérelève <p><u>Télérelève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Télérelève périodique de l'équipement <p><u>Travaux à la charge de l'Utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'une ligne téléphonique • Mise à disposition des dispositifs de protection de la ligne téléphonique 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

0628**Bilan personnalisé de Qualité****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être posé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
062801	Prix de la prestation (par an)	1 317,63 €	1 581,16 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONActivation de la prestation

- 1 mois

Envoi du bilan annuel

- Le bilan est envoyé 1 mois après la fin de l'année.

0728	BILAN STANDARD DE CONTINUITE	
<p>La prestation consiste en l'envoi d'un bilan de continuité semestriel comprenant pour la période concernée le nombre de coupures brèves et longues ou le nombre global de coupures, leurs motifs et leur durée.</p> <p>Les bilans sont calés sur une année civile.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Décompte semestriel des coupures brèves et longues affectant le PDS • Rédaction et envoi d'un bilan semestriel 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

0728**Bilan standard de continuité****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Les informations ne sont pas disponibles dans le Système d'Informations du Distributeur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
072801	Prix de la prestation (par an)	271,73 €	326,08 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONActivation de la prestation

- 1 mois

Envoi du bilan semestriel

- Le bilan est envoyé 1 mois après la fin du semestre.

1431	DEDIT	
<p>La prestation correspond aux frais appliqués au demandeur d'une prestation, lorsque celle-ci est annulée ou reportée dans les deux jours qui précèdent la date planifiée de l'intervention.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Annulation de la prestation dans le SI du Distributeur • Le cas échéant, déprogrammation de l'intervention 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'annulation n'est pas formulée par le demandeur de la prestation 		

1431**Débit****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**

- Sans objet

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
143101	Débit pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA	16,25 €	19,50 €
143102	Débit pour un site BT sup. à 36 kVA ou HTA	27,93 €	33,52 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Sans objet

1531	DEPLACEMENT VAIN											
<p>La prestation correspond aux frais appliqués suite à un rendez-vous manqué du fait de l'utilisateur (ou d'un tiers autorisé par lui) et lorsque le Distributeur ne peut pas réaliser la prestation, dans les cas prévus sur les fiches descriptives (prestation annulée ou reportée).</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA	X	HTA	X	Injection	X	Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA	X											
HTA	X											
Injection	X											
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Annulation de la prestation 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans objet 												

1531**Déplacement vain****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**

- Sans objet

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
153101	Déplacement vain pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA	28,52 €	34,22 €
153102	Déplacement vain pour un site BT sup. à 36 kVA ou HTA	108,99 €	130,79 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Sans objet

1931	DUPLICATA DE DOCUMENT											
<p>La prestation correspond à l'envoi du duplicata de document datant de moins de 12 mois.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA	X	HTA	X	Injection	X	Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA	X											
HTA	X											
Injection	X											
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche du document • Envoi d'un duplicata (par courrier électronique ou postal) 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le demandeur n'est pas le Fournisseur de l'Utilisateur, ou n'est pas mandaté par celui-ci • La demande concerne un document datant de plus d'un an 												

1931

Duplicata de document

CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation annulée sans facturation

- Les informations ne sont pas disponibles dans le Système d'Informations du Distributeur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
193101	Envoi d'un duplicata de document	13,73 €	16,48 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

Délai standard

- 10 jours ouvrés

2531	INTERVENTION DE COURTE DUREE											
<p>La prestation consiste en une intervention d'une durée inférieure ou égale à 15 minutes, pour un seul Agent, réalisée sur des ouvrages en concession. Elle est systématiquement soumise à l'accord du GRD.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA	X	HTA	X	Injection	X	Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA	X											
HTA	X											
Injection	X											
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si nécessaire, déplacement d'un agent sur site • Réalisation d'une prestation d'une durée inférieure à 15 minutes, sans fourniture de matériel. <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La prestation demandée est référencée dans le catalogue du Distributeur • La durée de l'intervention est estimée supérieure à 15 minutes • La prestation demandée nécessite la fourniture de matériel • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur • La prestation demandée n'entre pas dans le périmètre d'intervention du GRD 												

2531**Intervention de courte durée****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- Des conditions particulières conduisent à une durée de prestation qui excède 15 minutes.

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
253101	Intervention courte durée en heures ouvrées (site BT inf. ou égal à 36 kVA)	28,52 €	34,22 €
253102	Intervention courte durée site BT inf. ou égal à 36 kVA, hors heures ouvrées (voir conditions page 8)	57,70 €	69,24 €
253105	Intervention courte durée en heures ouvrées pour un site BT sup. à 36 kVA ou HTA (Uniquement en heures ouvrées)	110,39 €	132,47 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

2831	ISOLATION D'UN RESEAU NU BASSE TENSION AERIEN	
<p>La prestation consiste à la mise en place d'un dispositif permettant d'isoler un réseau Basse Tension aérien nu, pour permettre l'intervention de tiers à proximité des ouvrages. La prestation comprend la pose et la dépose du dispositif.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Mise en place des dispositifs de protection</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'une équipe sur site • Mise en place des protections contre les contacts directs <p><u>Dépose des dispositifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'une équipe sur site • Dépose des protections contre les contacts directs <p><u>Mise à disposition d'une nacelle élévatrice</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si les travaux le nécessitent, mise à disposition d'une nacelle élévatrice pour poser les protections. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La demande ne concerne pas un réseau Basse Tension 		

2831**Isolation d'un réseau nu Basse Tension aérien****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Dispositifs de protection déjà immobilisés sur un chantier

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
283101	Isolation réseau BT (part fixe)	314,00 €	376,80 €
283102	Location mensuelle par portée (part variable)	9,85 €	11,82 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

3128	MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ECHANGE D'INFORMATIONS D'EXPLOITATION (DEIE)											
PRESTATION SO												
<p>La prestation consiste à mettre en place une fonction de télémesure permettant l'observation des différents paramètres électriques au point de connexion (PA Producteur, ou DEIE). En concertation avec le Distributeur, le demandeur doit mettre à disposition une ligne téléphonique ou une liaison spécialisée pour permettre les échanges d'informations. La mise à disposition du dispositif est facturée annuellement.</p> <p>Prestation réalisée dans un contexte concurrentiel. Cette prestation peut être réalisée par d'autres prestataires.</p>		<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Mise en place du dispositif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Fourniture, pose et raccordement des équipements permettant de rapatrier les télémesures des paramètres électriques • Paramétrage et mise en service <p><u>Travaux à la charge du demandeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des équipements d'acquisition des grandeurs électriques, • Mise à disposition des informations sur un bornier situé à proximité immédiate du dispositif • Mise à disposition du média de télécommunication dédié (ligne RTC, liaison spécialisée) • Prise en charge des abonnements liée au média de communication 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Point de connexion en situation de coupure pour impayé 												

3128**Mise en place d'un dispositif d'échange d'informations d'exploitation (DEIE)****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Le poste de livraison est inaccessible
- Les travaux à la charge du demandeur ne sont pas terminés

Prestation reportée sans facturation

- Les travaux de raccordement ne sont pas terminés

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
312801	Mise en place d'un dispositif d'échange (montant annuel)	951,84 €	1 142,21 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- L'étude de réalisation est envoyée dans un délai de 6 semaines.

6431	MISE EN PLACE D'UN TEST SUR MESURE D'INTEROPERABILITE DES SYSTEMES D'INFORMATION											
<p>La prestation consiste à réaliser une Proposition Technique et Financière pour la mise en place d'une plateforme de tests du système d'information du Distributeur et d'une assistance technique et fonctionnelle dans le but de permettre au Fournisseur de réaliser des tests d'interopérabilité avec son Système d'information.</p>		<table> <tr> <td>BT ≤ 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité • Préparation d'une proposition technique et financière 												
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le fournisseur n'a pas signé de contrat GRD-F avec le Distributeur 												

6431**Mise en place d'un test sur mesure d'interopérabilité des systèmes d'information****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Le prestataire assurant la maintenance et le développement du Système d'Information du Distributeur n'est pas disponible

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
643101	L'établissement de la Proposition Technique et Financière n'est pas facturée.	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 3 mois

3228	MISE EN PLACE D'UNE TELECOMMANDE DES INTERRUPTEURS D'ARRIVEES	
<p>La prestation consiste en la mise en place, au point de connexion, d'un dispositif permettant de manoeuvrer à distance l'ouverture et la fermeture des interrupteurs d'arrivée du réseau, afin de diminuer les temps de coupure en cas d'incident. La prestation ne constitue pas une garantie de secours ni une priorité de réalimentation.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Etude</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude de faisabilité (hors motorisation des cellules) <p><u>Installation de la télécommande</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture, installation et mise en service d'un système de télécommande Modification des applicatifs de téléconduite pour intégrer la télécommande <p><u>Travaux à la charge de l'Utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Motorisation des cellules Interrupteurs arrivées (Le système de motorisation doit être compatible avec la télécommande installée par le Distributeur) Passage des câbles entre les cellules et le système de télécommande Mise à disposition d'une ligne téléphonique dédiée 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire est erroné ou incomplet 		

3228**Mise en place d'une télécommande des interrupteurs d'arrivées****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Accès impossible au poste de livraison
- Travaux de motorisation non terminés, ou ligne téléphonique indisponible
- Matériel installé incompatible avec la télécommande du Distributeur

Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité du matériel devant être posé
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
322801	Location annuelle d'une télécommande 2 directions	736,02 €	883,22 €
322802	Location annuelle d'une télécommande 3 ou 4 directions	790,88 €	949,06 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 6 semaines

3609	MODIFICATION DE COMPTAGE A LECTURE DIRECTE	
<p>La prestation consiste pour des sites en injection BT inf. ou égal à 36 kVA existants, à la programmation du compteur. Lorsque cela est jugé nécessaire par le Distributeur, elle comprend aussi le remplacement du compteur, et éventuellement du panneau de comptage.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox"/></p>	
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève des compteurs • Programmation du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

3609**Modification de comptage à lecture directe****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être posé

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
360901	Modification de comptage à lecture directe	50,67 €	60,80 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

3714	MODIFICATION DE COMPTAGE SUR REDUCTEUR DE MESURES	
<p>La prestation consiste en l'ensemble des modifications, paramétrages et contrôles de l'installation nécessaires à la modification du comptage, dans les conditions de réalisation dépendant de la situation technique rencontrée sur place, et en le relevé des Index. Cette prestation n'est proposée qu'aux Points de Connexion en soutirage équipés d'un comptage sur la Basse Tension (BT > 36 kVA ou HTA).</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Etude préparatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'adaptation des TC aux puissances injectées à partir des caractéristiques transmises <p><u>Travaux réalisés sur site</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification de l'adaptation des TC aux puissances injectées • Vérification de l'adaptation du comptage • Si nécessaire, remplacement du compteur • Si nécessaire, remplacement ou modification du couplage des TC 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

3714**Modification de comptage sur réducteur de mesures****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité du matériel devant être remplacé
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur n'a pas mis (ou ne peut pas mettre) hors tension ses installations
- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
371401	Modification de comptage sur réducteur sans déplacement	18,91 €	22,69 €
371402	Modification de comptage sur réducteur avec déplacement	173,58 €	208,30 €
371403	Modification de comptage sur réducteur de mesures avec changement du compteur	434,82 €	521,78 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

3931	MODIFICATION DES CODES D'ACCES AU COMPTEUR	
<p>La prestation consiste, pour les Points de Connexion équipés d'un compteur électronique télérelevé, à modifier le code d'accès aux données de comptage par télérelève, puis à publier le nouveau code d'accès au propriétaire des données de comptage ou à un tiers mandaté.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Intervention par téléprogrammation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmation d'un nouveau code d'accès • Télérelève du compteur <p><u>Lorsque la téléprogrammation du compteur n'est pas possible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Programmation d'un nouveau code d'accès (Programmation directe ou changement de PROM) • Relève du compteur <p><u>Transmission du nouveau code</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le code est envoyé une seule fois au demandeur de la prestation 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le demandeur n'est pas le Fournisseur de l'Utilisateur, ou n'est pas mandaté par celui-ci • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

3931**Modification des codes d'accès au compteur****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité du matériel devant être remplacé
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
393101	Modification des codes d'accès au compteur	107,22 €	128,66 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

7000	PRESTATION DE RELEVÉ A PIED	
<p>La prestation de relève à pied consiste en la relève mensuelle du compteur, avec déplacement.</p> <p>Elle est facturée aux utilisateurs raccordés en HTA et BT > 36 kVA dont le compteur est resté inaccessible de leur fait, après plusieurs relances de la part du GRD, empêchant ainsi la pose d'un compteur évolué ou l'activation du dispositif de télécommunication.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p>		

7000

Prestation de relève à pied

CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
700001	Prestation facturée par mois	100,10 €	120,12 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

4228	PRODUCTION DE REACTIF PAR BATTERIES DE CONDENSATEURS AU POSTE HBT-HTA	
<p>La prestation consiste en l'installation, l'entretien, l'exploitation d'un dispositif de batteries de condensateurs au poste HTB/HTA (poste source) permettant d'assurer la puissance réactive que doit fournir l'installation de l'utilisateur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Travaux réalisés par le Distributeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation des batteries <p><u>Si les batteries sont fournies par le Distributeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en location des batteries, • Entretien et exploitation des batteries • Renouvellement des batteries <p><u>Si les batteries sont fournies par le Demandeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et exploitation des batteries 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Impossibilité technique d'installer des batteries au poste source 		

4228**Production de réactif par batteries de condensateurs au poste HBT-HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**

- L'étude de réalisation montre qu'il n'est pas possible d'installer des batteries complémentaires.
- Pas de départ Condensateur de libre au poste source.

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
422801	Production de réactif par batteries de condensateurs au poste HBT/HTA, prix annuel de l'entretien et de l'exploitation, pour un kVAr, lorsque les batteries sont fournies par l'Utilisateur	1,99 €	2,39 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Le délai est à convenir avec l'Utilisateur

5131	PROTECTION DE CHANTIER, OU MISE HORS TENSION D'OUVRAGES POUR TRAVAUX											
<p>La prestation consiste à réaliser une étude pour déterminer les mesures de protection du réseau à mettre en œuvre lorsque des travaux ont lieu à proximité des lignes électriques. Cette étude peut conduire à proposer la mise hors tension des ouvrages.</p>		<table> <tr> <td data-bbox="1273 286 1406 315">BT ≤ 36 kVA</td> <td data-bbox="1474 277 1533 331"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 360 1406 389">BT > 36 kVA</td> <td data-bbox="1474 351 1533 405"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 434 1321 463">HTA</td> <td data-bbox="1474 425 1533 479"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 508 1374 537">Injection</td> <td data-bbox="1474 499 1533 553"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 566 1382 595">Soutirage</td> <td data-bbox="1474 557 1533 611"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Préparation d'une proposition technique et financière pour la protection du réseau 												
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 												

5131**Protection de chantier, ou mise hors tension d'ouvrages pour travaux****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
513101	La réalisation d'une proposition Technique et Financière pour l'étude de protections de chantier n'est pas facturée	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Délai à convenir avec l'Utilisateur

4530	RELEVÉ DE COURBES DE MESURE PAR GSM	
<p>La prestation, qui permet, dans l'attente de la mise à disposition par l'utilisateur d'une ligne de réseau téléphonique commuté, la mise en œuvre d'une solution transitoire de relevé par GSM d'une durée de deux ans, consiste en la mise à disposition et au raccordement de l'interface de communication, le test de communication et la dépose de l'interface à l'issue de la période transitoire.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Installation du dispositif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Installation du transmetteur GSM • Raccordement du dispositif de comptage sur le transmetteur GSM • Installation éventuelle d'une antenne GSM • Télérelève du compteur <p><u>Dépose du dispositif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Dépose du transmetteur GSM • Raccordement du dispositif de comptage sur la ligne téléphonique 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

4530**Relevé de courbes de mesure par GSM****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Matériel indisponible auprès du Fournisseur
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation de frais de test

- La zone n'est pas couverte par un opérateur GSM

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
453001	Frais de mise en place de la relève par GSM (Relève possible)	1 003,15 €	1 203,78 €
453002	Frais test de relève par GSM (Relève impossible)	279,40 €	335,28 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

4631	RELEVÉ SPECIALE	
<p>La prestation consiste à la relève unique d'un compteur à index, et une unique transmission des données au demandeur. Cette prestation peut être demandée par l'Utilisateur, le Fournisseur, ou réalisée sur initiative du Distributeur en cas d'impossibilité d'accéder au compteur pendant plus de 12 mois.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Cas du compteur en télérelève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Télérelève des index du compteur <p><u>Si le compteur n'est pas télérelevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur <p><u>Publication des données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du Système d'Informations du Distributeur • Publication des index 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le demandeur n'est pas le Fournisseur de l'Utilisateur, ou n'est pas mandaté par celui-ci • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

4631**Relève spéciale****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
463101	Relève spéciale d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA- compteur évolué	0,00 €	0,00 €
463102	Relève spéciale d'un PDS équipé d'un compteur Linky silencieux* dans la limite de 2 fois par an <small>* Un compteur silencieux est un compteur ayant déjà été communicant mais n'est plus communicant depuis au moins 2 mois</small>	0,00 €	0,00 €
463103	Relève spéciale d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA sur site	28,52 €	34,22 €
463104	Relève spéciale d'un PDS BT sup. à 36 kVA	63,51 €	76,21 €
463105	Relève spéciale d'un PDS BT HTA	63,51 €	76,21 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

5520	SYNCHRONISATION DU DISPOSITIF DE COMPTAGE	
<p>La prestation consiste, lorsque le dispositif de comptage est propriété de l'Utilisateur, à mettre à jour le calendrier du dispositif de comptage, programmer les changements d'heure légale (d'hiver/d'été) et mettre à l'heure le matériel en cas de dérive.. Cette prestation est réalisée sur initiative du GRD, au cours des relèves périodiques du dispositif de comptage, ou lors d'un déplacement spécifique.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Intervention par téléprogrammation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le dispositif le permet, la prestation est réalisée sans déplacement, par téléprogrammation. <p><u>Intervention sur site pour les compteurs électroniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Programmation du calendrier tarifaire • Programmation du changement d'heure Eté / Hiver • Mise à l'heure du compteur <p><u>Intervention sur site pour les compteurs électromécaniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'heure d'hiver de l'horloge (Pas de changement d'heure pour ces équipements) 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

5520**Synchronisation du dispositif de comptage****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Anomalie du dispositif de synchronisation
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

Prestation annulée sans facturation

- Dérive temporelle du dispositif de comptage supérieure à 30 minutes par mois

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
552001	Montant annuel pour la synchronisation du dispositif de comptage (montant annuel)	28,82 €	34,58 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Délai à convenir avec l'Utilisateur

1330	COUPURE POUR IMPAYE OU MANQUEMENT CONTRACTUEL D'UN SITE BT SUP. A 36 KVA OU HTA											
<p>Cette prestation consiste en la suspension de l'alimentation électrique d'un point de connexion en soutirage BT sup. à 36 kVA ou HTA, à la demande du Fournisseur en contrat Unique, ou à l'initiative du Distributeur dans le cas d'un contrat CARD. Le demandeur devra se conformer aux textes réglementaires sur la suspension de l'alimentation électrique des Points de Connexion concernés.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Mise hors tension du site</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise hors tension du site • Dépose d'un avis d'information <p><u>Lorsque le Distributeur a accès au compteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relève des compteurs 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Utilisateur inscrit sur les listes préfectorales des clients prioritaires • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

1330**Coupure pour impayé ou manquement contractuel d'un site BT sup. à 36 kVA ou HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Opposition d'une autorité compétente
- Opposition physique d'un tiers ou de l'Utilisateur

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
133001	Coupure pour impayé d'un site BT sup. à 36 kVA ou HTA	129,63 €	155,56 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

1309	COUPURE POUR IMPAYE OU MANQUEMENT CONTRACTUEL D'UN SITE EN											
	INJECTION BT INF. A 36 KVA											
<p>Cette prestation consiste en la suspension de l'alimentation électrique d'un point de connexion en Injection BT inf. ou égal à 36 kVA. Cette prestation peut être demandée à l'initiative du Distributeur dans le cas d'un contrat CARD.</p>		<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1273 286 1406 315">BT ≤ 36 kVA</td> <td data-bbox="1474 277 1533 331" style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 360 1406 389">BT > 36 kVA</td> <td data-bbox="1474 351 1533 405" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 434 1321 463">HTA</td> <td data-bbox="1474 425 1533 479" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 508 1374 537">Injection</td> <td data-bbox="1474 499 1533 553" style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 568 1382 598">Soutirage</td> <td data-bbox="1474 560 1533 613" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input type="checkbox"/>											
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>												
<u>Mise hors tension du site</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Si nécessaire, mise à disposition d'une nacelle élévatrice • Mise hors tension du site • Dépose d'un avis d'information 												
<u>Lorsque le Distributeur a accès au compteur</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Relève des compteurs 												
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

1309**Coupure pour impayé ou manquement contractuel d'un site en injection BT inf. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Opposition d'une autorité compétente
- Opposition physique d'un tiers ou de l'Utilisateur

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
130901	Coupure pour impayé d'un site en injection BT inf. à 36 kVA	22,06 €	26,47 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

1317	COUPURE POUR IMPAYE OU MANQUEMENT CONTRACTUEL D'UN SITE EN SOUTIRAGE BT INF. A 36 KVA	
<p>Cette prestation consiste en la suspension de l'alimentation électrique d'un point de connexion en soutirage BT inf. ou égal à 36 kVA, à la demande du Fournisseur en contrat Unique, ou à l'initiative du Distributeur dans le cas d'un contrat CARD. Le demandeur devra se conformer aux textes réglementaires sur la suspension de l'alimentation électrique des Points de Connexion concernés. La prestation comprend 3 interventions pour tenter de réaliser la coupure.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Mise hors tension du site</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Si nécessaire, mise à disposition d'une nacelle élévatrice • Mise hors tension du site • Dépose d'un avis d'information <p><u>Lorsque le Distributeur a accès au compteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relève des compteurs <p><u>Lorsque la coupure n'a pas été réalisée lors du premier déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La prestation comprend jusqu'à deux déplacements complémentaires pour tenter de suspendre l'alimentation électrique du site. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Utilisateur inscrit sur les listes préfectorales des clients prioritaires • Utilisateur inscrit sur les listes des Malade à Haut Risque Vital (MHRV) • Le demandeur ne s'est pas conformé aux textes réglementaires sur la suspension de l'alimentation électrique applicable aux consommateurs, et relevant de l'article L115-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

1317**Coupure pour impayé ou manquement contractuel d'un site en soutirage BT inf. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Opposition d'une autorité compétente
- Opposition physique d'un tiers ou de l'Utilisateur

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- La prestation nécessite d'entreprendre des Travaux Sous Tension et les conditions ne permettent pas de les réaliser en toute sécurité (Travaux de Nuit, mauvaises conditions météorologiques, ...)

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
131701	Coupure pour impayé d'un site en soutirage BT inf. à 36 kVA-compteur évolué	33,83 €	40,60 €
131702	Coupure pour impayé d'un site en soutirage BT inf. à 36 kVA -compteur non évolué	48,08 €	57,70 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

Planification de l'intervention

- L'intervention est planifiée par SICAE-OISE, dans le respect du délai standard de réalisation,
- SICAE-OISE ne peut pas s'engager sur un créneau horaire pour réaliser l'intervention.

2031	ENQUETE SUR LES FLUX DE SOUTIRAGE D'UN PDL											
<p>La prestation, qui permet de vérifier s'il y a utilisation frauduleuse de l'installation ou dysfonctionnement de comptage, consiste en l'analyse des flux de soutirage du point de livraison avec enquête éventuelle sur place. Cette prestation peut être demandée directement par le Distributeur en cas de suspicion de fraude.</p>		<table border="0"> <tr> <td>BT ≤ 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la cohérence des données de comptage • Déplacement d'un agent sur site • Enquête sommaire sur site 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <p><u>Dans tous les cas</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

2031

Enquête sur les flux de soutirage d'un PDL

CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Enquête sur site annulée (la prestation est intégralement facturée)

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
203101	Enquête sur les flux de soutirage d'un site BT inf. à 36 kVA	28,52 €	34,22 €
203102	Enquête sur les flux de soutirage d'un site BT sup. à 36 kVA ou HTA	94,98 €	113,98 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

Délai standard

- 10 jours ouvrés

2431	FORFAIT AGENT ASSERMENTE	
<p>La prestation correspond à l'intervention en cas de fraude, notamment d'un agent assermenté, en vue de l'établissement d'un procès verbal. L'enquête sur les flux de soutirage, qui n'est pas réalisée au titre de cette prestation, fera le cas échéant l'objet d'une facturation complémentaire selon les conditions du catalogue des prestations du Distributeur. La prestation peut être demandée directement par le Distributeur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Rédaction d'un procès verbal de constat de fraude 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

2431**Forfait agent assermenté****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Opposition physique d'un tiers ou de l'Utilisateur

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
243101	Forfait agent assermenté pour un site BT inf. à 36 kVA	421,94 €	506,33 €
243102	Forfait agent assermenté pour un site BT sup. à 36 kVA ou HTA	516,89 €	620,27 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

4417	REDUCTION DE PUISSANCE EN SOUTIRAGE PAR REGLAGE DU DISJONCTEUR OU TELEOPERATION	
<p>Cette prestation, réalisée dans le cadre des interventions pour impayé, consiste en la réduction de la puissance maximale d'un point de connexion, en procédant au réglage du disjoncteur existant sur son calibre minimal ou par téléopération pour les consommateurs équipés d'un compteur évolué.</p> <p>Cette prestation ne correspond pas à une diminution de la puissance souscrite du tarif d'acheminement.</p> <p>Cette prestation s'applique exclusivement aux consommateurs résidentiels.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Réglage du disjoncteur sur le calibre minimal • Relève du compteur <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Utilisateur inscrit sur les listes des Malade à Haut Risque Vital (MHRV) • Utilisateur inscrit sur les listes préfectorales des clients prioritaires • Le disjoncteur est déjà réglé sur son calibre minimal • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

4417**Réduction de puissance en soutirage par réglage du disjoncteur ou téléopération****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- Opposition d'une autorité compétente

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
441701	Réduction de puissance en soutirage consommateur équipé d'un compteur évolué	3,07 €	3,68 €
441702	Réduction de puissance en soutirage consommateur non équipé d'un compteur évolué	48,08 €	57,70 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

5025	RETABLISSEMENT SUITE A UNE COUPURE POUR IMPAYE PDL BT INF. OU EGAL A 36											
	KVA											
<p>La prestation consiste au rétablissement de l'alimentation électrique d'un point de connexion en situation de coupure pour impayé.</p> <p>Si l'intervention de rétablissement nécessite l'accès au panneau de comptage, la présence du client est impérative pour réaliser le rétablissement. Dans les autres cas, pour des raisons de sécurité, le demandeur s'engage à informer l'occupant qu'il est doit éteindre tous ses appareils électriques afin de permettre le rétablissement en son absence.</p> <p>En cas de non respect de cette consigne, SICAE-OISE décline toute responsabilité en cas de sinistre.</p>		<table border="0"> <tr> <td data-bbox="1273 286 1406 315">BT ≤ 36 kVA</td> <td data-bbox="1474 277 1533 331" style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 360 1406 389">BT > 36 kVA</td> <td data-bbox="1474 351 1533 405" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 434 1321 463">HTA</td> <td data-bbox="1474 425 1533 479" style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 508 1369 537">Injection</td> <td data-bbox="1474 499 1533 553" style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1273 580 1378 609">Soutirage</td> <td data-bbox="1474 571 1533 624" style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Rétablissement de l'alimentation électrique 												
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

5025**Rétablissement suite à une coupure pour impayé PDL BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur est absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- La prestation nécessite d'entreprendre des Travaux Sous Tension et les conditions ne permettent pas de les réaliser en toute sécurité (Travaux de Nuit, mauvaises conditions météorologiques, ...)

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
502501	Le rétablissement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en soutirage pendant les heures ouvrées est compris dans la prestation de coupure pour impayé.	0,00 €	0,00 €
502502	Rétablissement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en soutirage en dehors des heures ouvrées (voir conditions page 8)	116,76 €	140,11 €
502506	Rétablissement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en injection pendant les heures ouvrées	12,32 €	14,78 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Toute demande de rétablissement formulée avant 15h est réalisée le jour même
- Si la demande est formulée après 15h, elle est réalisée le premier jour ouvré suivant.

Planification de l'intervention

- SICAE-OISE ne peut pas s'engager sur un créneau horaire pour réaliser l'intervention.
- Si la demande de prestation intervient après 15h et que l'utilisateur est équipé d'un compteur évolué, le rétablissement est réalisé le jour même sous réserve qu'il puisse être effectivement réalisé par téléopération.

5030	RETABLISSEMENT SUITE A UNE COUPURE POUR IMPAYE PDL BT SUP. A 36 KVA OU	
	HTA	
<p>La prestation consiste au rétablissement de l'alimentation électrique d'un point de connexion en situation de coupure pour impayé.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur • Rétablissement de l'alimentation électrique 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

5030**Rétablissement suite à une coupure pour impayé PDL BT sup. à 36 kVA ou HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur est absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
503001	Rétablissement d'un PDS BT sup. à 36 kVA ou HTA pendant les heures ouvrées	151,84 €	182,21 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 1 jour ouvré

5217	RETOUR A LA PUISSANCE NORMALE											
<p>Cette prestation consiste, suite à une réduction de puissance pour impayé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit au réglage du disjoncteur au calibre précédant la réduction de puissance, - Soit à la dépose des mini-interrupteurs 		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input type="checkbox"/>											
Injection	<input type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève des compteurs • Réglage du disjoncteur OU dépose des mini-interrupteurs <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

5217**Retour à la puissance normale****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
521701	Le montant du retour à la puissance normale est inclus dans la prestation de réduction de puissance	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Toute demande de rétablissement formulée avant 15h est réalisée le jour même
- Si la demande est formulée après 15h, le rétablissement est réalisé le premier jour ouvré suivant la demande

4126	MISE EN SERVICE A LA SUITE D'UN NOUVEAU RACCORDEMENT D'UN PDL BT SUP.	
	A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en la mise en service d'un PDS BT sup. à 36 kVA nouvellement raccordé sur le réseau Public de Distribution. La mise en service ne peut pas être réalisée si l'Utilisateur n'est pas rattaché au périmètre du Fournisseur le jour de l'intervention.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police • Le certificat de conformité visé par le CONSUEL n'a pas été envoyé au Distributeur avant l'intervention. • Les travaux de raccordement ne sont pas terminés. 		

4126**Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDL BT sup. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
412601	Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDL BT sup. à 36 kVA	174,62 €	209,54 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

4128	MISE EN SERVICE A LA SUITE D'UN NOUVEAU RACCORDEMENT D'UN PDL HTA	
<p>La prestation consiste en la mise en service d'un PDS HTA nouvellement raccordé sur le réseau Public de Distribution. La mise en service ne peut pas être réalisée si l'Utilisateur n'est pas rattaché au périmètre du Fournisseur le jour de l'intervention.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Vérification visuelle de la chaîne de mesures • Plombage des réducteurs de mesure • Plombage de la protection, après vérification visuelle de son réglage et contrôle par sondage des temporisations et des seuils. • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police • Le certificat de conformité visé par le CONSUEL n'a pas été envoyé au Distributeur avant l'intervention. • Les travaux de raccordement ne sont pas terminés. 		

4128**Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDL HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
412801	Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDL HTA	174,62 €	209,54 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

4125	MISE EN SERVICE A LA SUITE D'UN NOUVEAU RACCORDEMENT D'UN PDS BT INF. A 36 KVA	
La prestation consiste en la première mise en service d'un Point de Connexion BT inf. à 36 kVA nouvellement raccordé sur le réseau Public de Distribution. La mise en service ne peut pas être réalisée si l'Utilisateur n'est pas en mesure d'être rattaché au périmètre du Fournisseur le jour de l'intervention.	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>
	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>
	HTA	<input type="checkbox"/>
	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>
	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Réglage du disjoncteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police • Le certificat de conformité visé par le CONSUEL n'a pas été envoyé au Distributeur avant l'intervention. • Les travaux de raccordement ne sont pas terminés. 		

4125**Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDS BT inf. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
412501	Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en soutirage avec téléopération	22,53 €	27,04 €
412502	Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en injection de totalité de la production	45,16 €	54,19 €
412503	Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en injection du surplus de la production	0,00 €	0,00 €
412504	Mise en service à la suite d'un nouveau raccordement d'un PDS BT inf. à 36 kVA en soutirage sur site	42,63 €	51,16 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

3417	MISE EN SERVICE OU RETABLISSEMENT, SUR RACCORDEMENT EXISTANT, DANS LA JOURNEE D'UN PDS BT INF. A 36 KVA	
<p>Pour les Point de Connexion en soutirage BT inf. ou égal à 36 kVA, la prestation consiste en le rétablissement ou à la mise en service dans la journée. Cette prestation comprend également un relevé des index du dispositif de comptage. Cette prestation n'est pas proposée pour une première mise en service.</p> <p>Le montant de la prestation n'est pas majoré si celle-ci est réalisée en dehors des jours ou heures ouvrés. Les tarifs s'ajoutent aux tarifs de la prestation de mise en service.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Réglage du disjoncteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police 		

3417**Mise en service ou rétablissement, sur raccordement existant, dans la journée d'un PDS BT inf. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
341701	Mise en service d'un site BT inf. à 36 kVA en Soutirage, dans la journée	118,27 €	141,92 €
341702	Mise en service par téléopération	47,32 €	56,78 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Toute demande de rétablissement formulée avant 15h est réalisée le jour même
- Si la demande est formulée après 15h, le rétablissement est réalisé le premier jour ouvré suivant la demande

3326	MISE EN SERVICE SUR RACCORDEMENT EXISTANT D'UN PDS BT SUP. A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en la mise en service d'un Point de Connexion déjà raccordé au réseau Public de Distribution. L'utilisateur doit avoir retenu un Fournisseur avant de demander sa mise en service.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Si nécessaire, remplacement du compteur • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement ou modification du couplage des TC • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police 		

3326**Mise en service sur raccordement existant d'un PDS BT sup. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
332601	Mise en service sur raccordement existant d'un PDS BT sup. à 36 kVA	111,78 €	134,14 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 5 jours ouvrés

3325	MISE EN SERVICE SUR RACCORDEMENT EXISTANT D'UN PDS BT INF. OU EGAL A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en la mise en service d'un Point de Connexion déjà raccordé au réseau Public de Distribution. Dans le cas d'un site en soutirage, si l'utilisateur n'a pas choisi de Fournisseur, il dispose d'un délai de 2 jours ouvrés pour contractualiser avec un Fournisseur. Dans le cas contraire, le Distributeur pourra mettre le PDS hors tension sans autre préavis.</p> <p>Pour les points de livraison en soutirage BT inférieur ou égal en 36 kVA équipés de compteurs évolués, quand la mise en service s'accompagne d'un changement d'utilisateur, la prestation comprend aussi le réglage de la puissance souscrite sans intervention sur le disjoncteur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Lorsque la prestation nécessite un déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Réglage du disjoncteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. <p><u>Si un formulaire commun d'emménagement/déménagement est signé, la mise en service est réalisée sans déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police 		

3325**Mise en service sur raccordement existant d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
332501	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en soutirage existant avec compteur évolué ou ayant demandé la pose d'un compteur évolué	1,38 €	1,66 €
332502	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en injection existant (injection de la totalité)	42,21 €	50,65 €
332503	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en injection existant (injection du surplus de la production)	0,00 €	0,00 €
332504	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en soutirage existant non équipé compteur évolué	25,31 €	30,37 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai maximal de réalisation

- 5 jours ouvrés

3328	MISE EN SERVICE SUR RACCORDEMENT EXISTANT D'UN PDS HTA	
<p>La prestation consiste en la mise en service d'un Point de Connexion déjà raccordé au réseau Public de Distribution. L'utilisateur doit avoir retenu un Fournisseur avant de demander sa mise en service.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Si nécessaire, remplacement du compteur • Vérification visuelle de la chaîne de mesures • Plombage des réducteurs de mesure • Plombage de la protection, après vérification visuelle de son réglage et contrôle par sondage des temporisations et des seuils. • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police 		

3328**Mise en service sur raccordement existant d'un PDS HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
332801	Mise en service d'un site HTA	111,78 €	134,14 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 5 jours ouvrés

3324	MISE EN SERVICE SUR RACCORDEMENT EXISTANT, REALISEE LORS DE LA	
	RESILIATION	
<p>La prestation consiste en la mise en service d'un Point de Connexion déjà raccordé au réseau Public de Distribution pendant le déplacement de résiliation de l'ancien utilisateur. Les conditions de réalisation sont identiques à la mise en service.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p>		
<p><u>Lorsque la prestation nécessite un déplacement</u></p>		
<ul style="list-style-type: none"> • La mise sous tension est réalisée au cours du déplacement de résiliation • Programmation du compteur • Réglage du disjoncteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police 		

3324**Mise en service sur raccordement existant, réalisée lors de la résiliation****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
332401	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en soutirage existant avec compteur évolué ou ayant demandé la pose d'un compteur évolué	1,38 €	1,66 €
332402	Mise en service d'un PDS BT inf. ou égal à 36 kVA en soutirage existant non équipé compteur évolué	25,31 €	30,37 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 5 jours ouvrés

3525	MISE SOUS TENSION POUR ESSAIS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES D'UN PDL BT INF. OU EGAL A 36 KVA											
	<p>Cette prestation consiste, pour les Points de Connexion NON RESIDENTIELS, à la mise sous tension provisoire des installations électriques de l'Utilisateur. La mise sous tension pour essais ne peut servir à l'exploitation de l'installation concernée et sa durée maximale est de 30 jours calendaires à compter de la date de mise sous tension. Si cette durée est dépassée et en l'absence de l'attestation de conformité validée par le Consuel ou d'un rapport de vérification vierge de toute remarque, le point de connexion concerné est mis hors tension par le gestionnaire de réseau public de distribution.</p>	<table> <tr> <td>BT ≤ 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Réglage du disjoncteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 												
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police • Les travaux de raccordement ne sont pas terminés • La demande concerne un renouvellement ou une prolongation de la période d'essais 												

3525**Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
352501	Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL BT inf. ou égal à 36 kVA	159,33 €	191,20 €
352502	Mise hors tension des installations électriques d'un PDL BT inf. ou égal à 36 kVA (si à l'issue de la période d'essais les installations électriques ne sont pas définitivement mises sous tension)	96,40 €	115,68 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

3526	MISE SOUS TENSION POUR ESSAIS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES D'UN PDL BT SUP. A 36 KVA	
<p>Cette prestation consiste, pour les Points de Connexion BT sup. à 36 kVA NON RESIDENTIELS, à la mise sous tension provisoire des installations électriques de l'Utilisateur. La mise sous tension pour essais ne peut servir à l'exploitation de l'installation concernée et sa durée maximale est de 30 jours calendaires à compter de la date de mise sous tension. Si cette durée est dépassée et en l'absence de l'attestation de conformité validée par le Consuel ou d'un rapport de vérification vierge de toute remarque, le point de connexion concerné est mis hors tension par le gestionnaire de réseau public de distribution.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Si nécessaire, remplacement du compteur • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement ou modification du couplage des TC • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police • Les travaux de raccordement ne sont pas terminés. • La demande concerne un renouvellement ou une prolongation de la période d'essais 		

3526**Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL BT sup. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
352601	Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL BT sup. à 36 kVA	660,42 €	792,50 €
352602	Mise hors tension (si à l'issue de la période des essais les installations électriques ne sont pas définitivement mises sous tension)	360,32 €	432,38 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

3528	MISE SOUS TENSION POUR ESSAIS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES D'UN PDL HTA											
	<p>Cette prestation consiste, pour les Points de Connexion HTA, à la mise sous tension provisoire des installations électriques de l'Utilisateur. La mise sous tension pour essais ne peut servir à l'exploitation de l'installation concernée et sa durée maximale est de 30 jours calendaires à compter de la date de mise sous tension. Si cette durée est dépassée et en l'absence de l'attestation de conformité validée par le Consuel ou d'un rapport de vérification vierge de toute remarque, le point de connexion concerné est mis hors tension par le gestionnaire de réseau public de distribution.</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; padding: 2px;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Si nécessaire, remplacement du compteur • Vérification visuelle de la chaîne de mesures • Plombage des réducteurs de mesure • Plombage de la protection, après vérification visuelle de son réglage et contrôle par sondage des temporisations et des seuils. • Mise sous tension du site • Programmation du compteur • Relève du compteur • Rattachement contractuel du PDS au périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre. 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La base contractuelle est incomplète. Par exemple, le Fournisseur n'a pas de GRD-F, ou de protocole interne avec le Distributeur, ou l'Utilisateur n'a pas de contrat CARD (Soutirage ou Injection) en cours de validité. • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • Injonction contraire de l'autorité compétente en matière de police • Les travaux de raccordement ne sont pas terminés. • La demande concerne un renouvellement ou une prolongation de la période d'essais 												

3528**Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
352801	Mise sous tension pour essais des installations électriques d'un PDL HTA	660,42 €	792,50 €
352802	Mise hors tension (si à l'issue de la période des essais les installations électriques ne sont pas définitivement mises sous tension)	360,32 €	432,38 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

4931	RESILIATION SANS SUPPRESSION DU RACCORDEMENT	
<p>La prestation consiste en la résiliation d'un PDS raccordé sur le réseau Public de Distribution, sans suppression du raccordement. Cette prestation peut être demandée à l'initiative de l'Utilisateur, ou de son Fournisseur. Si le demandeur souhaite la suppression du raccordement, la prestation comprend aussi la réalisation d'une Proposition Technique et Financière pour ces travaux.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur • Mise hors tension du site • Sortie contractuelle du PDC du périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre <p><u>Uniquement pour les PDL BI inf. à 36 kVA, si l'ancien et le nouvel occupant signent un formulaire commun d'Emménagement / Déménagement, et que le nouvel occupant conserve la puissance souscrite et l'option tarifaire de l'ancien occupant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Résiliation sans suspension de l'alimentation du PDS • Sortie contractuelle du PDC du périmètre du Fournisseur et/ou du Responsable d'Equilibre 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDS fait l'objet d'une demande de coupure pour impayé qui n'a pas été réalisée suite à une opposition physique de l'Utilisateur ou d'un tiers • Le PDS a été rétabli sur injonction d'une autorité compétente • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

4931**Résiliation sans suppression du raccordement****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Opposition d'une autorité compétente

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
493101	Résiliation PDL en soutirage BT inf. à 36 kVA	0,00 €	0,00 €
493102	Résiliation PDL en injection BT inf. à 36 kVA	8,64 €	10,37 €
493103	Résiliation PDL en BT sup. à 36 kVA ou HTA	132,71 €	159,25 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 5 jours ouvrés

0417	AUGMENTATION DE PUISSANCE SOUSCRITE ET MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE SITE BT INF. OU EGAL A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en la modification de la formule tarifaire d'acheminement et à une augmentation de la puissance souscrite. Lorsque la prestation nécessite un déplacement sur site, les deux prestations sont réalisées en même temps.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Modification de la formule tarifaire d'acheminement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Modification de la formule tarifaire dans le système d'information du Distributeur <p><u>Augmentation de la puissance souscrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglage du disjoncteur • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information <p><u>Remplacement du tableau de comptage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La capacité du réseau est insuffisante • Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement • L'Utilisateur a déjà bénéficié d'un changement de formule tarifaire au cours des 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

0417	Augmentation de puissance souscrite et modification de la formule tarifaire site BT inf. ou égal à 36 kVA
-------------	--

CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
041701	Augmentation de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, sans intervention sur site	3,35 €	4,02 €
041702	Augmentation de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 2 appareils (Compteur et disjoncteur)	50,67 €	60,80 €
041703	Augmentation de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 3 appareils	61,28 €	73,54 €
041704	Augmentation de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur plus de 3 appareils (Remplacement du panneau de comptage)	143,09 €	171,71 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

Délai standard

- 10 jours ouvrés

0317	AUGMENTATION DE PUISSANCE SOUSCRITE POUR UN SITE BT INF. OU EGAL A 36 KVA										
<p>La prestation consiste à l'augmentation de la puissance souscrite sans modification des caractéristiques du raccordement, ni de l'option tarifaire. Elle peut nécessiter la mise hors tension des installations électriques.</p>	<table border="0"> <tr> <td>BT ≤ 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>										
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>										
HTA	<input type="checkbox"/>										
Injection	<input type="checkbox"/>										
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>										
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p>											
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Réglage du disjoncteur • Mise à jour du système d'information du Distributeur 											
<p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p>											
<ul style="list-style-type: none"> • Pour une Installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 											
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p>											
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La capacité du réseau est insuffisante • Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 											

0317**Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
031701	Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, sans intervention sur site	3,35 €	4,02 €
031702	Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, réglage du disjoncteur	34,04 €	40,85 €
031703	Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 2 appareils	50,67 €	60,80 €
031704	Augmentation de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 3 appareils	61,28 €	73,54 €
031705	Augmentation de puissance souscrite avec remplacement du tableau de comptage pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA (Intervention sur plus de 3 appareils)	143,09 €	171,71 €
031706	Augmentation de puissance souscrite demandée moins d'un an après la pose d'un compteur évolué	0,00 €	0,00 €
031707	Augmentation de puissance souscrite demandée moins de 12 mois après une baisse de puissance souscrite et réalisée sans déplacement ou avec un déplacement pour un appareil	44,49 €	53,39 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

0318	AUGMENTATION DE PUISSANCE SOUSCRITE POUR UN SITE BT SUP. A 36 KVA	
<p>Pour les points de connexion en soutirage en BT > 36 kVA, la prestation consiste en l'augmentation de la puissance souscrite (lorsque cette modification ne nécessite pas de modification d'ouvrage de raccordement autre que le dispositif de comptage) dans des conditions de réalisation qui dépendent de la situation technique rencontrée sur place. En cas de déplacement, cette prestation comprend également le relevé des index. Cette prestation ne comprend pas la modification de l'option tarifaire.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Prestation réalisée sans déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information • Si nécessaire, télé programmation du compteur <p><u>Prestation réalisée avec déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Si nécessaire, remplacement ou modification du couplage des TC 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La capacité du réseau est insuffisante • Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

0318**Augmentation de puissance souscrite pour un site BT sup. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
031801	Modification de puissance souscrite	71,17 €	85,40 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Si la modification de formule tarifaire est demandée pour le jour J, elle est réalisée entre le jour J et le jour J+30 calendaire

0320	AUGMENTATION DE PUISSANCE SOUSCRITE POUR UN SITE HTA	
<p>Pour les points de connexion en soutirage en HTA, la prestation consiste en l'augmentation de la puissance souscrite (lorsque cette modification ne nécessite pas de modification d'ouvrage de raccordement autre que le dispositif de comptage) dans des conditions de réalisation qui dépendent de la situation technique rencontrée sur place. En cas de déplacement, cette prestation comprend également le relevé des index. Cette prestation ne comprend pas la modification de l'option tarifaire. Le cas échéant, le remplacement des TC HTA est à la charge du demandeur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Prestation réalisée sans déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information • Si nécessaire, télé programmation du compteur <p><u>Prestation réalisée avec déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La capacité du réseau est insuffisante • Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

0320**Augmentation de puissance souscrite pour un site HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Les travaux à la charge du demandeur ne sont pas terminés

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
032001	Modification de puissance souscrite	71,17 €	85,40 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Si la modification de formule tarifaire est demandée pour le jour J, elle est réalisée entre le jour J et le jour J+30 calendaire

0917	CHANGEMENT DE FOURNISSEUR POUR UN SITE BT INF. OU EGAL A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en le rattachement contractuel du point de connexion au périmètre du nouveau fournisseur (et du responsable d'équilibre) et la transmission des index de changement de fournisseur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du Système d'Informations du Distributeur Publications par courrier électronique de la demande de changement de Fournisseur 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <p><u>Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire est erroné ou incomplet <p><u>Passage d'un Contrat Unique ou d'un CARD à un autre Contrat Unique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Une clause de recevabilité du contrat GRD-F n'est pas respectée (Chapitre 1.6.3.6) <p><u>Date d'effet maximale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La date d'effet ne peut pas être postérieure de plus de 42 jours à la date de la demande 		

0917**Changement de Fournisseur pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
091701	Changement de Fournisseur pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard de réalisation

- Le changement de Fournisseur est réalisé sous 21 jours calendaires.

0922	CHANGEMENT DE FOURNISSEUR POUR UN SITE BT SUP. A 36 KVA, OU HTA	
<p>La prestation consiste en le rattachement contractuel du point de connexion BT > 36 kVA ou HTA au périmètre du nouveau fournisseur (et du responsable d'équilibre) et la transmission des index de changement de fournisseur.</p> <p>Le changement de Fournisseur est réalisé sans intervention sur le dispositif de comptage lorsque la puissance souscrite et l'option tarifaire du tarif d'acheminement retenus par l'ancien Fournisseur sont reconduits.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du Système d'Informations du Distributeur • Publications par courrier électronique de la demande de changement de Fournisseur 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <p><u>Cas général</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet <p><u>Passage d'un Contrat Unique ou d'un CARD à un autre Contrat Unique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une clause de recevabilité du contrat GRD-F n'est pas respectée (Chapitre 1.6.3.6) <p><u>Date d'effet maximale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La date d'effet ne peut pas être postérieure de plus de 42 jours à la date de la demande 		

0922**Changement de Fournisseur pour un site BT sup. à 36 kVA, ou HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
092201	Changement de Fournisseur pour un site BT sup. à 36 kVA, ou HTA	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONSans intervention sur le dispositif de comptage

- Le changement de Fournisseur est réalisé le jour J souhaité (Ce jour étant supérieur à la date de la demande)

Si le changement de Fournisseur nécessite une intervention sur le dispositif de comptage

- Le changement de Fournisseur est réalisé sous 21 jours calendaires.

0950	CHANGEMENT DE RESPONSABLE D'EQUILIBRE	
<p>La prestation consiste en le rattachement contractuel du point de connexion au périmètre du responsable d'équilibre.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les prestations élémentaires sont décrites dans les règles, approuvées par la CRE, prises en application de l'article L.321-10 du code de l'énergie. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les clauses de réalisation sont décrites dans les règles, approuvées par la CRE, prises en application de l'article L.321-10 du code de l'énergie. 		

0950**Changement de Responsable d'Equilibre****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**

- Les clauses de non réalisations sont décrites dans les règles, approuvées par la CRE, prises en application de l'article L.321-10 du code de l'énergie.

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
095001	Changement de Responsable d'Equilibre	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Le délai standard de réalisation est fixé par les règles, approuvées par la CRE, prises en application de l'article L.321-10 du code de l'énergie.

1717	DIMINUTION DE PUISSANCE SOUSCRITE ET MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE POUR UN SITE BT INF. OU EGAL A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en la modification de la formule tarifaire d'acheminement et à une diminution de la puissance souscrite. Lorsque la prestation nécessite un déplacement sur site, les deux prestations sont réalisées en même temps.</p> <p>L'intervention sur le disjoncteur (réglage de la puissance souscrite) n'est pas facturée.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Modification de la formule tarifaire d'acheminement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Programmation du compteur • Modification de la formule tarifaire dans le système d'information du Distributeur <p><u>Diminution de la puissance souscrite</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglage du disjoncteur • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information <p><u>Remplacement du tableau de comptage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'utilisateur a déjà bénéficié d'une augmentation de puissance souscrite dans les 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

1717	Diminution de puissance souscrite et modification de la formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA		
<u>CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE</u>			
<u>Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • Panneau de comptage inaccessible ou encombré 			
<u>Prestation reportée sans facturation</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure • Indisponibilité du matériel devant être remplacé 			
<u>Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation • L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service 			
<u>PRIX DE LA PRESTATION</u>			
Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
171701	Diminution de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, sans intervention sur site	0,00 €	0,00 €
171702	Diminution de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 2 appareils (Compteur et disjoncteur)	34,04 €	40,85 €
171703	Diminution de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 3 appareils	50,67 €	60,80 €
171704	Diminution de puissance souscrite et changement de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur plus de 3 appareils (Remplacement du panneau de comptage)	143,09 €	171,71 €
<u>DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION</u>			
<u>Délai standard</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • 10 jours ouvrés 			

1617	DIMINUTION DE PUISSANCE SOUSCRITE POUR UN SITE BT INF. OU EGAL A 36 KVA	
<p>La prestation consiste à la diminution de la puissance souscrite sans modification des caractéristiques du raccordement, ni de l'option tarifaire. Elle peut nécessiter la mise hors tension des installations électriques.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Réglage du disjoncteur • Mise à jour du système d'information du Distributeur <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'Utilisateur a déjà bénéficié d'une augmentation de puissance souscrite dans les 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

1617**Diminution de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
161701	Diminution de puissance souscrite pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA n'est pas facturée	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

1618	DIMINUTION DE PUISSANCE SOUSCRITE POUR UN SITE BT SUP. A 36 KVA	
<p>Pour les points de connexion en soutirage en BT > 36 kVA, la prestation consiste en la diminution de la puissance souscrite (lorsque cette modification ne nécessite pas de modification d'ouvrage de raccordement autre que le dispositif de comptage) dans des conditions de réalisation qui dépendent de la situation technique rencontrée sur place. En cas de déplacement, cette prestation comprend également le relevé des index. Cette prestation ne comprend pas la modification de l'option tarifaire.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Prestation réalisée sans déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information • Si nécessaire, télé programmation du compteur <p><u>Prestation réalisée avec déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Si nécessaire, remplacement ou modification du couplage des TC 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'utilisateur a déjà bénéficié d'une augmentation de puissance souscrite dans les 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

1618**Diminution de puissance souscrite pour un site BT sup. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
161801	Modification de puissance souscrite	71,17 €	85,40 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Si la modification de formule tarifaire est demandée pour le jour J, elle est réalisée entre le jour J et le jour J+30 calendaire

1620	DIMINUTION DE PUISSANCE SOUSCRITE POUR UN SITE HTA	
<p>Pour les points de connexion en soutirage en HTA, la prestation consiste en la diminution de la puissance souscrite (lorsque cette modification ne nécessite pas de modification d'ouvrage de raccordement autre que le dispositif de comptage) dans des conditions de réalisation qui dépendent de la situation technique rencontrée sur place. En cas de déplacement, cette prestation comprend également le relevé des index.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Prestation réalisée sans déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information • Si nécessaire, télé programmation du compteur <p><u>Prestation réalisée avec déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Modification de la puissance souscrite dans le système d'information 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'Utilisateur a déjà bénéficié d'une augmentation de puissance souscrite dans les 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

1620**Diminution de puissance souscrite pour un site HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Les travaux à la charge du demandeur ne sont pas terminés

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
162001	Modification de puissance souscrite	71,17 €	85,40 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Si la modification de formule tarifaire est demandée pour le jour J, elle est réalisée entre le jour J et le jour J+30 calendaire

3820	MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE D'ACHEMINEMENT POUR UN SITE HTA	
<p>La prestation consiste en la modification de la formule tarifaire d'acheminement, et l'activation éventuelle du calendrier tarifaire du fournisseur, sans modifier la puissance souscrite dans des conditions de réalisation qui dépendent de la situation technique rencontrée sur place. En cas de déplacement, cette prestation comprend également le relevé des index.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<u>Sans déplacement sur site</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Programmation à distance du compteur si nécessaire • Mise à jour du système d'information du Distributeur 		
<u>Déplacement d'un agent sur site</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Mise à jour du système d'information du Distributeur 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'Utilisateur a déjà bénéficié d'un changement de formule tarifaire au cours des 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

3820**Modification de la formule tarifaire d'acheminement pour un site HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
382001	Modification de la formule tarifaire pour un site HTA, sans intervention sur site	18,91 €	22,69 €
382002	Modification de la formule tarifaire pour un site HTA, avec déplacement sur site	173,58 €	208,30 €
382003	Modification de la formule tarifaire pour un site HTA, remplacement du compteur	434,82 €	521,78 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Si la modification de formule tarifaire est demandée pour le jour J, elle est réalisée entre le jour J et le jour J+30 calendaire

3818	MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE D'UN PDL BT SUP. A 36 KVA	
<p>La prestation consiste en la modification de la formule tarifaire d'acheminement, et l'activation éventuelle du calendrier tarifaire du fournisseur, sans modifier la puissance souscrite dans des conditions de réalisation qui dépendent de la situation technique rencontrée sur place. En cas de déplacement, cette prestation comprend également le relevé des index.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<u>Sans déplacement sur site</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Programmation à distance du compteur si nécessaire • Mise à jour du système d'information du Distributeur 		
<u>Déplacement d'un agent sur site</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Mise à jour du système d'information du Distributeur 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'Utilisateur a déjà bénéficié d'un changement de formule tarifaire au cours des 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

3818**Modification de la formule tarifaire d'un PDL BT sup. à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
381801	Modification de la formule tarifaire pour un site BT sup. à 36 kVA, Intervention sans déplacement	18,91 €	22,69 €
381802	Modification de la formule tarifaire pour un site BT sup. à 36 kVA, Intervention avec déplacement et sans pose ni changement de compteur	173,58 €	208,30 €
381803	Modification de la formule tarifaire pour un site BT sup. à 36 kVA, Intervention avec déplacement et avec pose ou changement de compteur	434,82 €	521,78 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- Si la modification de formule tarifaire est demandée pour le jour J, elle est réalisée entre le jour J et le jour J+30 calendaire

3817	MODIFICATION DE LA FORMULE TARIFAIRE SITE BT INF. OU EGAL A 36 KVA											
<p>La prestation consiste en la modification de la formule tarifaire d'acheminement.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA		HTA		Injection		Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA												
HTA												
Injection												
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Modification de la formule tarifaire d'acheminement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Si nécessaire, remplacement du compteur • Programmation du compteur • Modification de la formule tarifaire dans le système d'information du Distributeur <p><u>Remplacement du tableau de comptage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le remplacement du tableau de comptage est réalisé sur demande <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'Utilisateur a déjà bénéficié d'un changement de formule tarifaire au cours des 12 derniers mois • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

3817**Modification de la formule tarifaire site BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
381701	Modification de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, sans intervention sur site	0,00 €	0,00 €
381702	Modification de la formule tarifaire d'acheminement, lors de l'emménagement d'un utilisateur dans un local avec un dispositif de comptage programmé sur un tarif en extinction	0,00 €	0,00 €
381703	Intervention sur un appareil (Paramétrage compteur)	34,04 €	40,85 €
381704	Modification de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 2 appareils	50,67 €	60,80 €
381705	Modification de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur 3 appareils	61,28 €	73,54 €
381706	Modification de formule tarifaire pour un site BT inf. ou égal à 36 kVA, Intervention sur plus de 3 appareils (Remplacement du panneau de comptage)	143,09 €	171,71 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

7010	MODIFICATION DE PUISSANCE DE RACCORDEMENT EN INJECTION POUR LES											
	PRODUCTEURS BT INFERIEURS A 36 KVA											
<p>La prestation consiste à modifier la puissance de raccordement en injection du point de connexion.</p> <p>Pour une modification de puissance qui nécessite une modification de l'ouvrage de raccordement (passage de monophasé à triphasé ou inversement), les travaux feront l'objet d'un devis adressé au client.</p>		<table> <tr> <td data-bbox="1469 286 1549 338">BT ≤ 36 kVA</td> <td data-bbox="1469 286 1549 338"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1469 353 1549 405">BT > 36 kVA</td> <td data-bbox="1469 353 1549 405"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1469 421 1549 472">HTA</td> <td data-bbox="1469 421 1549 472"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1469 488 1549 539">Injection</td> <td data-bbox="1469 488 1549 539"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1469 555 1549 607">Soutirage</td> <td data-bbox="1469 555 1549 607"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>											
HTA	<input type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input type="checkbox"/>											
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement éventuel d'un agent sur site • Relève du compteur • Réglage du disjoncteur 												
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La capacité du réseau est insuffisante • Puissance demandée supérieure à la puissance de raccordement 												

7010**Modification de puissance de raccordement en injection pour les producteurs BT inférieurs à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Indisponibilité du matériel devant être remplacé

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
701001	Avec réglage de l'appareil de contrôle (disjoncteur)	34,04 €	40,85 €
701002	Avec changement de disjoncteur	50,67 €	60,80 €
701003	Avec passage de monophasé en triphasé	143,09 €	171,71 €
701004	Avec passage de triphasé en monophasé	143,09 €	171,71 €
701005	Avec intervention à distance	3,35 €	4,02 €
701006	Avec étude technique (sur devis)	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés à l'exception du cas de l'intervention à distance pour lequel le délai standard est de 1 jour ou à date souhaitée.

2717	INTERVENTION SUR INSTALLATION INTERIEURE											
PRESTATION SO												
<p>La prestation est proposée aux Points de Connexion BT inf. ou égal à 36 kVA en soutirage, lorsque le disjoncteur général s'ouvre sur un défaut de l'installation intérieure de l'Utilisateur. La prestation consiste alors en l'identification du départ divisionnaire en défaut, et de son ouverture. Le dépannage des ouvrages en concession ne fait pas l'objet de facturation, sauf si elle est le fait d'un acte de malveillance ou d'une faute du Client. Lorsque la prestation consiste simplement au réenclenchement du disjoncteur, elle est facturée selon les conditions de la prestation "Intervention de courte durée".</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA		HTA		Injection		Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA												
HTA												
Injection												
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise hors tension du départ en défaut 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Point de connexion en situation de coupure pour impayé • Point de connexion résilié 												

2717**Intervention sur installation intérieure****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- Utilisateur absent au rendez-vous
- L'installation en aval du disjoncteur branchement ne comporte pas de départs divisionnaires
- Installation intérieure jugée trop vétustes, présentant un risque lors de la recherche du défaut.

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
271701	Recherche panne sur installation intérieure	94,51 €	113,41 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Le délai est à convenir avec l'Utilisateur

6028	VERIFICATION DES PROTECTIONS HTA	
<p>La prestation consiste en la vérification du réglage des protections HTA du point de livraison. Cette prestation ne concerne que les protections C13-100 des postes de livraison des Utilisateurs Consommateurs. Elle ne concerne pas la vérification de protections de découplage. La prestation ne comprend pas la remise en état du dispositif de protection, lorsque cela s'avère nécessaire.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Calcul des seuils de protection • Déplacement d'une équipe sur site • Vérification visuelle des réglages des relais de protection • Relève du compteur • Réglage et Contrôle des protections C13-100, par injection au primaire 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

6028**Vérification des protections HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Accès impossible au poste de livraison
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- Mauvais état du poste de Livraison
- Présence d'indices visuels sur les réducteurs de mesure qui mettraient en doute la tenue de ces appareils aux courants injectés (Fissures, traces de brûlures, ...).

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
602801	Calcul des seuils de protections	173,05 €	207,66 €
602802	Vérification Visuelle protections	157,32 €	188,78 €
602803	Vérification des protections par injection	695,54 €	834,65 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

2550	INTERVENTION EXPRESS	
<p>Frais complémentaires appliqués au prix d'une prestation, lorsque le demandeur choisit la version "EXPRESS". Pour les points de connexion en BT≤36 kVA, les options express des prestations ne sont pas accessibles aux utilisateurs équipés de compteurs évolués.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les prestations élémentaires sont décrites dans la prestation du catalogue. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La version "EXPRESS" est réservée aux prestations qui proposent de manière explicite cette option dans le catalogue. 		

2550**Intervention EXPRESS****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Le planning du GRD ne permet pas de réaliser la prestation en version "EXPRESS". Dans ce cas, la prestation est réalisée dans les délais indiqués au catalogue.

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
255001	Plus value pour une intervention "express" (BT ≤ 36 kVA)	34,19 €	41,03 €
255002	Plus value pour une intervention "express" (BT > 36 kVA ou HTA)	55,87 €	67,04 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Le délai de réalisation de la version "EXPRESS" est indiqué dans la prestation du catalogue.

4825	REPLACEMENT DU DISJONCTEUR										
PRESTATION SO											
<p>La prestation consiste au remplacement d'un disjoncteur d'un Point de connexion BT inf. ou égal à 36 kVA, à la demande de l'Utilisateur ou de son Fournisseur.</p>											
	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 20px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>	HTA	<input type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>										
BT > 36 kVA	<input type="checkbox"/>										
HTA	<input type="checkbox"/>										
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>										
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>										
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Travaux réalisés par le Distributeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Dépose du disjoncteur existant • Pose d'un nouveau disjoncteur, compatible avec la puissance souscrite du Tarif d'Utilisation des Réseaux • Réglage du disjoncteur • Relève du compteur <p><u>Travaux à la charge de l'Utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de finition murale liés au changement de gabarit du tableau de comptage (si le tableau doit être remplacé) <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 											
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 											

4825**Remplacement du disjoncteur****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité du matériel devant être remplacé
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
482501	Remplacement d'un disjoncteur BT inf. ou égal à 36 kVA	92,86 €	111,43 €
482502	Remplacement d'un disjoncteur BT inf. ou égal à 36 kVA et du tableau de comptage	223,48 €	268,18 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

5431	SUPPRESSION DU RACCORDEMENT	
<p>La prestation consiste en la rédaction de la proposition technique et financière correspondant aux travaux nécessaires pour la mise hors tension de l'installation et les travaux de suppression du raccordement.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Préparation d'une proposition technique et financière 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

5431**Suppression du raccordement****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
543101	La rédaction de la Proposition Technique et Financière n'est pas facturée.	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Délai à convenir avec l'Utilisateur

4731	REPLACEMENT DU COMPTEUR	
La prestation consiste en la dépose du compteur en place, la pose d'un compteur électronique (non évolué) avec l'interface de communication « télé-information client » (TIC) activée et le relevé des index des compteurs (ancien et nouveau)	BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/> X BT > 36 kVA <input type="checkbox"/> X HTA <input type="checkbox"/> X Injection <input type="checkbox"/> X Soutirage <input type="checkbox"/> X	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Travaux réalisés par le Distributeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Dépose du compteur existant • Pose d'un nouveau compteur, compatible avec l'option tarifaire du Tarif d'Utilisation des Réseaux retenue pour le PDL • Programmation du compteur • Relève du compteur <p><u>Uniquement pour les compteurs BT inf. ou égal à 36 kVA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation de la sortie télé-information <p><u>Travaux à la charge de l'Utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux de finition murale liés au changement de gabarit du tableau de comptage (si le tableau doit être remplacé) <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • La prestation ne peut pas être réalisée si le site est équipé d'un compteur évolué 		

4731**Remplacement du compteur****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité du matériel devant être remplacé
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- L'utilisateur s'oppose au remplacement du compteur par un compteur Linky alors que le remplacement du compteur est nécessaire pour bénéficier du nouveau service

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
473101	Remplacement d'un compteur BT inf. ou égal à 36 kVA	71,85 €	86,22 €
473102	Remplacement d'un compteur BT sup. à 36 kVA ou HTA	434,82 €	521,78 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

2620	INTERVENTION POUR PERMETTRE LA VERIFICATION DES PROTECTIONS HTA	
<p>La prestation consiste à la séparation de l'installation, le contrôle de l'intégrité de la chaîne de mesure et de la conformité des réglages des protections, ainsi que la remise en exploitation de l'installation. La consignation de l'installation, nécessaire à la réalisation des travaux, est à la charge du demandeur. Quand la vérification est effectuée par un prestataire agréé autre que le gestionnaire de réseau, la présence de ce dernier est cependant obligatoire.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Séparation de l'installation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Réalisation des manœuvres nécessaires à la séparation des installations • Remise d'une attestation de séparation <p><u>Une fois les protections vérifiées par le demandeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérification visuelle de la chaîne de mesures • Vérification visuelle des réglages des relais de protection • Remise en exploitation du poste HTA <p><u>Travaux à la charge du demandeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise du PV de réglage des protections 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • L'utilisateur n'a pas envoyé les informations nécessaires au calcul des protections 		

2620**Intervention pour permettre la vérification des protections HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Accès impossible au poste de livraison

Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- Le poste de livraison est en mauvais état
- Présence d'indices visuels sur les réducteurs de mesure qui mettraient en doute la tenue de ces appareils aux courants injectés (Fissures, traces de brûlures, ...).

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
262001	Intervention pour permettre la vérification des protections C13-100	363,20 €	435,84 €
262002	Intervention pour permettre la vérification des protections de découplage	363,20 €	435,84 €
262003	Intervention pour permettre la vérification des protections de découplage et C13-100	447,02 €	536,42 €
262004	Majoration du prix de l'intervention effectuée en dehors des heures ouvrées (voir condition page 8)	443,52 €	532,22 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

5331	SEPARATION DE RESEAUX	
<p>La prestation consiste à la séparation, (au sens de l'UTE C18-510) du Point de Connexion du Réseau Public de Distribution, pour permettre à l'Utilisateur de réaliser l'entretien, ou des travaux dans son poste de livraison ou sur son installation. Une fois les travaux terminés, la prestation comporte la remise sous tension du Point de Connexion. Les vérifications des protections ne sont pas comprises dans cette prestation.</p> <p>Pour les points de connexion en HTA, la prestation inclut, en outre, les manœuvres des organes de coupure pour assurer la continuité du réseau et l'ouverture des appareils d'alimentation (ou de desserte) du poste de l'utilisateur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Travaux réalisés par le Distributeur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Séparation du poste de livraison du réseau Public de Distribution • Remise d'une attestation de séparation à l'Utilisateur <p><u>Remise en exploitation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Mise sous tension du jeu de barres du poste de livraison 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le Distributeur SICAE-OISE peut différer la mise en service des installations s'il estime qu'elles peuvent apporter un trouble dans le fonctionnement des réseaux, ou présenter un danger pour son personnel d'exploitation. • En cas de modification importante de l'installation intérieure, un certificat CONSUEL est exigé pour la remise sous tension du Point de Connexion. 		

5331**Séparation de réseaux****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Utilisateur absent au rendez-vous
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré
- L'Utilisateur ne peut pas mettre hors tension ses installations

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
533101	Séparation d'un site BT inf. ou égal à 36 kVA (uniquement en heures ouvrées)	199,10 €	238,92 €
533102	Séparation d'un site BT sup. à 36 kVA (uniquement en heures ouvrées)	199,10 €	238,92 €
533103	Séparation d'un site HTA en heures ouvrées	290,23 €	348,28 €
533104	Séparation d'un site HTA en dehors des heures ouvrées (conditions dans "Préambule/prix de la prestation")	757,25 €	908,70 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- La prestation est réalisée à une date convenue avec le demandeur, sachant qu'un délai minimum de 21 jours est nécessaire pour la coordination des différents interlocuteurs

4650	CORRECTION D'INDEX											
<p>La prestation consiste, suite à la réclamation d'un Utilisateur, à analyser l'historique des données de relève et de corriger, le cas échéant, l'index mis en cause.</p> <p>La demande de correction ne concerne que les prestations de changement de Fournisseur, Mise en service ou résiliation.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA	X	HTA	X	Injection		Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA	X											
HTA	X											
Injection												
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Option sans déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des consommations, basée sur des éléments transmis par l'Utilisateur (état des lieux, auto-relevé, ...) • Correction le cas échéant de l'index mis en cause <p><u>Option avec déplacement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement unique sur site afin de relever l'index mis en cause, • Analyse des consommations en prenant en compte l'index relevé, • Correction le cas échéant de l'index mis en cause 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La demande ne concerne pas une des prestations suivantes : Mise en service, Résiliation ou changement de Fournisseur. • Le formulaire est erroné ou incomplet • La prestation est demandée plus de trois mois après la transmission de l'index concerné (12 mois lorsque l'Utilisateur est mensualisé) • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 												

4650**Correction d'index****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation réalisée sans déplacement, avec facturation d'un déplacement

- L'Utilisateur demande la correction avec déplacement, mais le panneau de comptage est inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
465001	Prestation lorsqu'elle concerne les index de changement de Fournisseur, et que l'écart constaté est supérieur à 4000 kWh pour un Utilisateur BT<36 kVA (ou 8000 kWh pour un Utilisateur en BT>36 kVA et HTA).	0,00 €	0,00 €
465002	Prestation non facturée lorsque l'index mis en cause a été relevé par le distributeur, et qu'un écart significatif est observé	0,00 €	0,00 €
465003	Intervention sans déplacement	25,67 €	30,80 €
465004	Intervention avec déplacement sur site	61,40 €	73,68 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

6725	MISE A DISPOSITION HEBDOMADAIRE DE COURBES DE MESURE AU PAS 30 MINUTES	
<p>La prestation consiste en le relevé et la mise à disposition hebdomadaire de la courbe de mesure au pas 30 minutes, avec correction éventuelle et validation de cette courbe, à l'utilisateur, ou au tiers autorisé par cet utilisateur. Cette prestation est accessible aux utilisateurs dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA et ne peut être demandée que dans les cas où le dispositif de comptage de l'utilisateur permet de mesurer la courbe de mesure.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Autorisation de l'Utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> En demandant cette prestation, l'Utilisateur autorise le GRD à programmer l'enregistrement de la courbe de charge dans le compteur, et à utiliser celle-ci dans les différents mécanismes. <p><u>Prestations réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Activation de la Courbe de charge dans le compteur Relève périodique du compteur Validation des données Publication de la courbe de charge au format TEXTE NORMALISE <p><u>Mode de publication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dans un premier temps, la publication est réalisée par Mail. Dans le cas où le GRD mettrait à disposition les données sur un site Internet, la publication par Mail serait arrêtée. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire est erroné ou incomplet Le compteur ne permet pas l'enregistrement de la courbe de charge Le compteur n'est pas communiquant 		

6725**Mise à disposition hebdomadaire de courbes de mesure au pas 30 minutes****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée

- Anomalie dans la chaîne de relève du compteur

Prestation annulée

- Anomalie dans l'adresse mail transmise

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
672501	La prestation n'est pas facturée	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- La courbe de mesure de la semaine S est mise à disposition en semaine S+1

4031	PARAMETRAGE D'UNE SYNCHRONE DE COURBES DE MESURE											
<p>La prestation consiste en le paramétrage et le calcul d'une nouvelle synchrone de courbes de mesure. La prestation ne consiste pas à l'envoi périodique de cette synchrone au demandeur.</p>		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">BT ≤ 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; width: 30px;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">BT > 36 kVA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">HTA</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Injection</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soutirage</td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black;">X</td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	X	BT > 36 kVA	X	HTA	X	Injection	X	Soutirage	X
BT ≤ 36 kVA	X											
BT > 36 kVA	X											
HTA	X											
Injection	X											
Soutirage	X											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la synchrone avec le Demandeur, • Paramétrage de la synchrone dans le Système d'Informations du GRD 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le demandeur n'est pas le Fournisseur de l'Utilisateur, ou n'est pas mandaté par celui-ci 												

4031**Paramétrage d'une synchrone de courbes de mesure****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**

- Les informations ne sont pas disponibles dans le Système d'Informations du Distributeur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
403101	Paramétrage d'une synchrone de courbes de charge	41,92 €	50,30 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONSi la demande est formulée jusqu'au 10 du mois M

- Le 1er jour du mois M+1

Si la demande est formulée après le 10 du mois M

- Le 1er jour du mois M+2

6900	PRESTATION ANNUELLE DE DECOMPTE	
<p>La prestation consiste, pour une installation raccordée à un réseau public de distribution par l'intermédiaire des installations électriques privatives appartenant à un tiers, à effectuer le relevé, le contrôle et les calculs de décompte en vue de l'affectation des flux de soutirage et/ou d'injection au périmètre des responsables d'équilibre et de la publication des données de comptage.</p> <p>Cette prestation est facturée, par point de comptage utilisé pour le calcul de décompte, augmentée des montants égaux à ceux prévus pour les composantes de gestion et de comptage dans le tarif d'utilisation d'un réseau public d'électricité dans le domaine HTA ou BT en vigueur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Convention de décompte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et gestion de la convention de service de décompte <p><u>Comptage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Location et entretien du matériel de comptage (le cas échéant) • Contrôle du matériel de comptage • Relevé et exploitation des données du point de comptage en décompte • Validation, correction et mise à disposition de ces données de comptage • Profilage du point de comptage en décompte (le cas échéant) <p><u>Reconstitution des flux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Calculs afin de reconstituer les flux du site hébergé • Transmission des flux, après décompte, au responsable d'équilibre du site en décompte 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention de service de décompte non conclue 		

6900**Prestation annuelle de décompte****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée

- Anomalie dans la chaîne de relève du compteur
- Non respect par le demandeur de ses obligations précisées dans la convention de raccordement et/ou dans la convention de décompte

Prestation annulée

- Anomalie dans l'adresse mail transmise

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
690001	Hébergeur et client en décompte avec un compteur à courbe et charge	19,76 €	23,71 €
690002	Hébergeur avec un compteur à courbe de charge et client en décompte avec un compteur à index (HTA et BT>36 kVA)	255,57 €	306,68 €
690003	Hébergeur avec un compteur à courbe de charge et client en décompte avec un compteur à index (BT< ou égal à 36 kVA)	144,15 €	172,98 €
690004	Hébergeur avec un compteur à index et client en décompte avec un compteur à courbe de charge (HTA et BT>36 kVA)	410,92 €	493,10 €
690005	Hébergeur et client en décompte avec un compteur à index (HTA et BT>36 kVA)	647,01 €	776,41 €
690006	Hébergeur et client en décompte avec un compteur à index (BT< ou égal à 36 kVA)	521,81 €	626,17 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- La fréquence minimale de transmission des courbes de mesure est mensuelle
- La fréquence minimale de transmission des index est mensuelle en HTA et BT>36 kVA et semestrielle en BT< ou égal à 36 Kva

6830	TRANSMISSION DE COURBES DE MESURE AU PAS 10 MINUTES	
<p>La prestation consiste en le relevé et la transmission récurrente (mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne) de la courbe de mesure au pas 10 minutes, avec correction éventuelle et validation de cette courbe, à l'utilisateur, ou au tiers autorisé par cet utilisateur.</p> <p>Le gestionnaire de réseau public de distribution précise les modalités de transmission de la courbe de mesure.</p> <p>Cette prestation est accessible aux utilisateurs dont la puissance souscrite est strictement supérieure à 36 kVA et ne peut être demandée que dans les cas où le dispositif de comptage de l'utilisateur permet de mesurer la courbe de mesure au pas 10 minutes.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Autorisation de l'Utilisateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> En demandant cette prestation, l'Utilisateur autorise le GRD à programmer l'enregistrement de la courbe de charge dans le compteur, et à utiliser celle-ci dans les différents mécanismes. <p><u>Prestations réalisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Relève périodique du compteur Validation des données Publication de la courbe de charge au format TEXTE NORMALISE <p><u>Mode de publication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dans un premier temps, la publication est réalisée par Mail. Dans le cas où le GRD mettrait à disposition les données sur un site Internet, la publication par Mail serait arrêtée. 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire est erroné ou incomplet Le compteur ne permet pas l'enregistrement de la courbe de charge Le compteur n'est pas communiquant 		

6830**Transmission de courbes de mesure au pas 10 minutes****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée

- Anomalie dans la chaine de relève du compteur

Prestation annulée

- Anomalie dans l'adresse mail transmise

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
683001	La prestation mensuelle et hebdomadaire n'est pas facturée	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

5628	TRANSMISSION DE L'HISTORIQUE DES COURBES DE MESURE	
<p>La prestation consiste en la récupération de la courbe de mesure au cours de l'année précédant la demande et la transmission des données à l'utilisateur, ou à un tiers autorisé par cet utilisateur, par courriel ou par courrier.</p> <p>L'autorisation désignant le tiers autorisé par le(s) client(s) doit être adressée au gestionnaire de réseau de distribution lors de la demande de prestation par le tiers.</p> <p>Cette prestation ne peut être demandée que pour une période au cours de laquelle la courbe de mesure a été mesurée par le dispositif de comptage de l'utilisateur et stockée.</p> <p>La prestation ne comprend pas l'adaptation du format de fichier selon les souhaits du demandeur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de la courbe de mesure sur une année calendaire • Publication des données sous forme d'un fichier TEXTE ou XML (selon le standard du Distributeur) 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le compteur n'est pas télérelevé • Le compteur n'enregistre pas de courbe de mesure • Le demandeur n'est pas propriétaire des données de comptage, et n'est pas mandaté • La composante annuelle de comptage appliquée au Point de Connexion ne correspond pas à un compteur à courbe de mesures 		

5628**Transmission de l'historique des courbes de mesure****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure
- Le compteur n'est pas communiquant

Prestation annulée sans facturation

- Les informations ne sont pas disponibles dans le Système d'Informations du Distributeur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
562801	Transmission historique Courbe de Charge à l'Utilisateur	0,00 €	0,00 €
562802	Transmission historique Courbe de Charge (Pour un tiers mandaté, lorsque l'Utilisateur acquitte la redevance comptage à courbe de charge)	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

5731	TRANSMISSION DE L'HISTORIQUE DES INDEX											
<p>La prestation consiste en la récupération des index au cours de l'année précédant la demande et l'envoi des données à l'utilisateur, ou au tiers autorisé par cet utilisateur, par courriel ou par courrier.</p>		<table> <tr> <td>BT ≤ 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>BT > 36 kVA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>HTA</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Injection</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Soutirage</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>	BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>	HTA	<input checked="" type="checkbox"/>	Injection	<input checked="" type="checkbox"/>	Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>
BT ≤ 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
BT > 36 kVA	<input checked="" type="checkbox"/>											
HTA	<input checked="" type="checkbox"/>											
Injection	<input checked="" type="checkbox"/>											
Soutirage	<input checked="" type="checkbox"/>											
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p>												
<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un feuillet récapitulatif des index du point de livraison • Publication du feuillet par courriel, télécopie ou courrier postal. 												
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p>												
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le demandeur n'est pas mandaté par l'Utilisateur • Le compteur enregistre des courbes de mesure 												

5731**Transmission de l'historique des index****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation annulée sans facturation

- Les informations ne sont pas disponibles dans le Système d'Informations du Distributeur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
573101	Transmission historique d'Index à l'Utilisateur	0,00 €	0,00 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

1125	CONTROLE DE COHERENCE D'UN DISPOSITIF DE COMPTAGE BT INF. OU EGAL A 36 KVA PAR UN COMPTEUR EN DOUBLON	
<p>Pour les points de connexion en BT inf. à 36 kVA, la prestation consiste à contrôler sur site la cohérence des données enregistrées par le dispositif de comptage, en posant un compteur électronique en doublon. A l'issue de la prestation, un rapport remis à l'utilisateur.</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Installation du compteur en doublon</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Installation d'un compteur en doublon avec le compteur existant. • Relève des compteurs <p><u>Dépose du compteur en doublon</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Relève des compteurs • Dépose du compteur en doublon <p><u>Compte rendu</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des données enregistrées par les deux compteurs <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet • Le PDL n'est pas dans le périmètre du Fournisseur 		

1125**Contrôle de cohérence d'un dispositif de comptage BT inf. ou égal à 36 kVA par un compteur en doublon****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Opposition physique d'un tiers ou de l'Utilisateur

Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité du matériel devant être posé
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
112501	Si l'écart entre les deux compteurs est supérieur à la classe de précision cumulée des 2 appareils, la prestation n'est pas facturée.	0,00 €	0,00 €
112502	Contrôle de cohérence d'un dispositif de comptage BT inf. ou égal à 36 kVA par un compteur en doublon	219,54 €	263,45 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

5928	VERIFICATION DE LA CHAINE DE MESURES D'UN PDL HTA	
<p>La prestation consiste à la vérification de la cohérence métrologique de la chaîne de mesure (courants et tensions), pour les points de Connexion HTA. La vérification du câblage nécessite au préalable la séparation du poste de livraison, et la consignation des ouvrages par l'Utilisateur.</p> <p>Les vérifications métrologiques, réalisées sans dispositif d'injection, consistent à vérifier la cohérence entre les mesures au secondaire des réducteurs de mesures, et les données enregistrées par le compteur. La vérification des circuits de protection n'est pas comprise dans cette prestation.</p>		<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Vérification visuelle de la chaîne de mesures • Replombage des équipements 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

5928**Vérification de la chaîne de mesures d'un PDL HTA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur n'a pas consigné ses installations
- Une fois le poste sous tension, la charge est insuffisante pour effectuer la vérification de la cohérence métrologique
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
592801	Vérification chaîne de mesures	179,18 €	215,02 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

6131	VERIFICATION METROLOGIQUE DU COMPTEUR	
<p>La prestation consiste à la vérification métrologique du compteur avec installation puis dépose du matériel adéquat et la remise d'un constat métrologique</p>	<p>BT ≤ 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>HTA <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Injection <input type="checkbox" value="X"/></p> <p>Soutirage <input type="checkbox" value="X"/></p>	
<p><u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u></p> <p><u>Installation de l'enregistreur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Installation d'un appareil de mesure en doublon avec le compteur existant. • Relève du compteur <p><u>Dépose de l'enregistreur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Dépose de l'appareil de mesure • Relève du compteur <p><u>Compte rendu des mesures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des données enregistrées par l'appareil de mesure et le compteur <p><u>PRESTATION REALISEE AVEC DES FRAIS COMPLEMENTAIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour une installation de production, dès lors qu'il est nécessaire d'isoler le dispositif de comptage des sources de tension, des frais complémentaires liés à la séparation du groupe de production seront appliqués: • En cas d'absence du dispositif de sectionnement conforme aux prescriptions de l'Art 536 de la norme NF C15-100 ou si celui-ci n'est pas accessible ou identifié 		
<p><u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

6131**Vérification métrologique du compteur****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Indisponibilité de l'enregistreur
- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Impossible de mettre hors tension le point de connexion BT inf. ou égal à 36 kVA
- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation
- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
613101	Si les mesures montrent que le compteur n'est plus dans sa classe de tolérance constructive, la prestation n'est pas facturée	0,00 €	0,00 €
613102	Vérification métrologique du compteur	307,30 €	368,76 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATION

- Si l'enregistreur est disponible, il est installé sous 10 jours Ouvrés
- Le délai d'établissement du compte rendu dépend de la durée de l'instrumentation, définie par le Distributeur.

6231	VERIFICATION VISUELLE DU COMPTEUR BT INF. OU EGAL A 36 KVA	
<p>La prestation consiste à la vérification visuelle du compteur d'un Point de Connexion BT \leq 36 kVA, ainsi qu'au relevé des index.</p>		<p>BT \leq 36 kVA <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>BT > 36 kVA <input type="checkbox"/></p> <p>HTA <input type="checkbox"/></p> <p>Injection <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Soutirage <input checked="" type="checkbox"/></p>
<u>PRESTATIONS ELEMENTAIRES INCLUSES</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'un agent sur site • Vérification visuelle du compteur (fonctionnement général, contrôle des paramètres) • Relève du compteur 		
<u>CAS OU LA DEMANDE DE PRESTATION NE PEUT PAS ABOUTIR</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire est erroné ou incomplet 		

6231**Vérification visuelle du compteur BT inf. ou égal à 36 kVA****CAS OU LA PRESTATION NE PEUT PAS ETRE REALISEE**Prestation reportée sans facturation

- Contraintes d'exploitation assimilables à un cas de force majeure

Prestation reportée avec facturation d'un déplacement vain

- Panneau de comptage inaccessible ou encombré

Prestation annulée avec facturation d'un déplacement vain

- Refus de signature du Bon d'Intervention par l'Utilisateur
- L'Utilisateur s'oppose à la réalisation de la prestation

PRIX DE LA PRESTATION

Réf.	Variante	Prix H.T.	Prix T.T.C. (TVA 20,0 %)
623101	Si le compteur présente une anomalie de fonctionnement qui n'est pas issue d'un acte de malveillance, la prestation n'est pas facturée	0,00 €	0,00 €
623102	Vérification visuelle compteur	34,04 €	40,85 €

DELAIS DE REALISATION DE LA PRESTATIONDélai standard

- 10 jours ouvrés

